
UNIVERSITÉ DE LYON 2020

Septembre 2019 - #3

DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR L'UNIVERSITÉ-CIBLE

Les pôles de
formation et de recherche,
ambitions, organisations



Lyon 1



UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE



ENS DE LYON

DOCUMENT D'ORIENTATION
STRATÉGIQUE POUR L'UNIVERSITÉ-CIBLE

LIVRE #3
**LES PÔLES DE FORMATION
ET DE RECHERCHE,
AMBITIONS, ORGANISATIONS**

Ce livre 3 du Document d'orientation stratégique de l'Université-Cible présente synthétiquement le projet et le fonctionnement de chacun des huit pôles de formation et de recherche (PFR) qui composent l'Université-Cible.

Les éléments qui suivent ont été élaborés lors de groupes de travail impliquant, pour chaque pôle, les communautés des établissements fondateurs concernés. Ils représentent une étape dans la construction des PFR.

Les dispositions génériques concernant le fonctionnement et la gouvernance s'appliquant à l'ensemble des pôles sont décrites au livre 1, section 2.2. Les rattachements des laboratoires sont précisés à la section 9 du présent document.

Nota bene :

Toutes les fonctions mentionnées dans les trois livres du Document d'orientation stratégique concernent potentiellement les femmes et les hommes.

TABLES DES MATIERES

**LES PÔLES DE FORMATION ET DE RECHERCHE,
AMBITIONS, ORGANISATIONS** 3

01. PÔLE BIOSCIENCES ET SCIENCES PHARMACEUTIQUES (BSP)..... 7

02. PÔLE DROIT 12

03. PÔLE ÉDUCATION ET SPORT 16

04. PÔLE INGÉNIERIE (SCHOOL OF ENGINEERING) 20

05. PÔLE MANAGEMENT ET SCIENCES ACTUARIELLES 28

06. PÔLE SANTE HUMAINE (PUSH)..... 32

07. PÔLE SCIENCES ET HUMANITÉS..... 36

08. PÔLE SCIENCES TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ (STS) 46

09. RATTACHEMENT DES UNITÉS DE RECHERCHE..... 50

GLOSSAIRE..... 52 à 54

Liste des acronymes de pôles de formation et de recherche..... 55

01. PÔLE BIOSCIENCES ET SCIENCES PHARMACEUTIQUES (BSP)

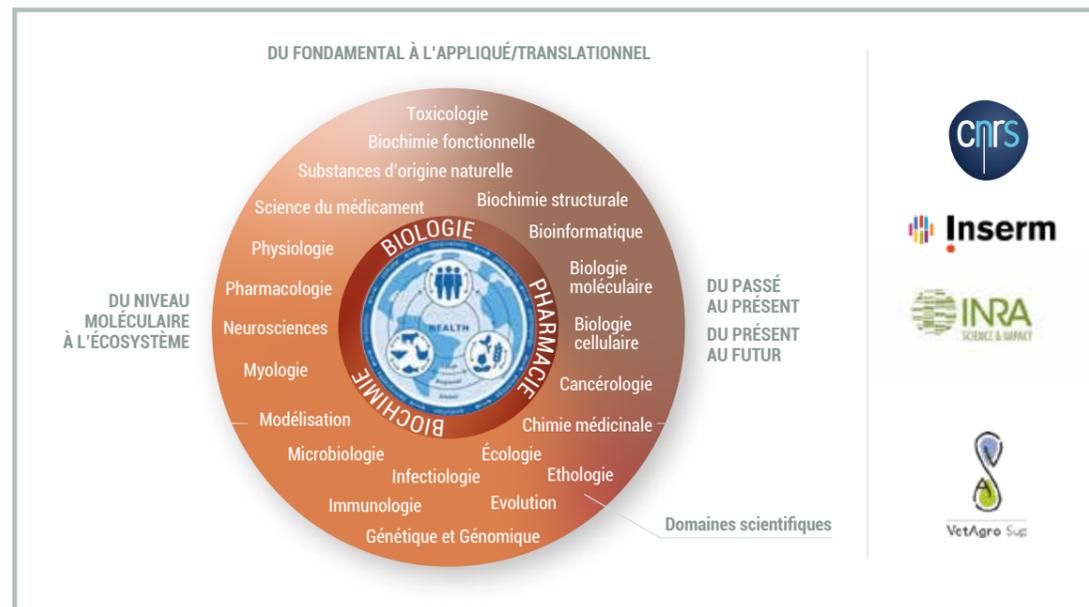
Avec la création du pôle de formation et de recherche “Biosciences et sciences pharmaceutiques” (BSP) se présente l’opportunité de développer un projet scientifique d’excellence et une offre de formation nouvelle et originale à l’interface entre la biologie, la biochimie et la pharmacie.

Projet scientifique et expertise scientifique

Le projet scientifique du PFR BSP s’inscrit dans l’axe prioritaire Bio-santé et société de l’IDEX, et dans deux domaines principaux d’excellence de la Région Auvergne-Rhône Alpes, “santé” et “agriculture, agroalimentaire, forêt”. Il s’intègre pleinement dans l’écosystème lyonnais, au travers d’interactions étroites avec plusieurs partenaires socio-économiques.

L’expertise du PFR lui permet d’inscrire sa recherche dans le concept “One Health”, de s’intéresser au fonctionnement et à la santé de tout être vivant et ainsi d’aborder les questionnements liés aux changements globaux (urbanisation, changement climatique...). Cette approche permet d’étudier l’impact des perturbations sur la santé des plantes, la santé animale et humaine et celle des écosystèmes et des environnements en intégrant les interactions multiples et complexes entre tous ces acteurs. Elle se rapporte à l’étude des mécanismes moléculaires, physiologiques et pathologiques, l’étude des processus liés à l’évolution de la biodiversité et à son fonctionnement ainsi qu’à celle liée à l’adaptation des organismes vivants à ces perturbations, comme l’émergence de nouveaux pathogènes. Ces études se positionnent dans un continuum d’applications in fine dans différents domaines, notamment thérapeutiques et écologiques. La diversité des acteurs présents dans le PFR permet d’envisager ces thématiques de manière intégrative de la molécule à l’écosystème en passant par la cellule, les organismes, les populations et les communautés et des approches inter/pluridisciplinaires (Figure page suivante).

PÉRIMÈTRE DE LA RECHERCHE DU PÔLE BSP



Potentiel et ambition recherche

Ces grands thèmes de recherche sont développés en s'appuyant sur un potentiel de 25 unités de recherche dont 15 unités en rattachement primaire (1 200 permanents environ) et 10 unités de recherche en rattachement secondaire (550 permanents environ). Ces données intègrent les personnels permanents, tous organismes confondus, et incluent les enseignants-chercheurs intervenant dans d'autres PFR.

L'ambition du PFR est :

- d'avoir une très forte visibilité des recherches en sciences de la vie, sciences pharmaceutiques et sciences de l'environnement sur le site Lyon - Saint-Étienne aux niveaux national et international grâce à l'excellence des recherches qui sont menées avec pour objectif de devenir un centre de référence national du concept "One Health" ;
- de soutenir une valorisation importante des recherches en matière de publications, de partage de connaissances mais également de dépôts de brevets et de création de start-up ;
- d'atteindre une forte attractivité au-delà du périmètre géographique Lyon - Saint-Étienne qui conduira à moyen terme à une évolution de la taille du pôle ;
- de fédérer les forces en recherche en Sciences de la Vie.

Le PFR BSP s'appuie sur des outils/plateformes de pointe et des compétences mutualisés au sein de structures transversales actuellement regroupées dans le cadre des Fédérations de recherche et de sites instrumentés et d'observation suivants : FR Bioenvironnement et santé, SFR Lyon EST, SFR BioScience, SFR Biosyl, CERES (collections de Lyon 1), Zônes Atelier : ZABR – Hwange, OTHU, Centres de microscopie

Lyon et Saint-Étienne, PRABI. Le souhait du PFR BSP est une ouverture de l'ensemble des moyens partagés à la communauté académique au sein de l'Université-Cible, quel que soit le rattachement des infrastructures mutualisées (soit au PFR, soit en central).

Compte tenu de la forte proximité du PFR Biosciences et Sciences pharmaceutiques avec le PFR Santé humaine (PUSH), le PFR BSP propose la mise en place d'un comité de coordination inter-PFR avec PUSH constitué des directeurs/directeurs adjoints des deux PFR et des responsables de composante, avec des réunions trimestrielles pour discuter d'une politique commune en termes d'équipements, de recherche et de formation concernant les thématiques de santé humaine. Au sein de ce comité, sont menées des discussions concernant l'élaboration de profils de poste enseignant-chercheur à l'interface science/santé, de nouvelles formations science/santé et des interactions entre formations de santé, des réponses aux appels d'offres concernant les deux pôles.

Ambition en formation

En matière de formation, le PFR est impliqué dans trois mentions de licence Sciences et Technologies, Santé avec six parcours à l'UFR Biosciences et trois parcours à l'UJM. Au niveau master, 16 mentions sont ouvertes avec un total de 37 parcours dont un master international Erasmus Mundus+. Par ailleurs, l'Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques de Lyon (ISPB) propose une offre de formation unique pour le diplôme de Docteur d'État en Pharmacie avec différentes filières : officine, industrie, recherche et internat. Il existe des doubles cursus : Pharmacien-Ingénieur, Pharmacien-Entrepreneur et Pharmacien-Militaire. Cette offre de formation regroupe un total de 6 500 étudiants.

L'offre de formations professionnalisantes et de formations tout au long de la vie du PFR comprend actuellement cinq licences professionnelles ouvertes à l'alternance, 10 formations courtes ouvertes à la formation continue, 11 diplômes universitaires. Un renforcement de la professionnalisation est effectué aux niveaux de la licence et du master en développant les formations en alternance et les doubles parcours, et l'intervention des professionnels du secteur privé dans des UE de professionnalisation au niveau des licences généralistes.

Le PFR souhaite déléguer la gestion administrative et de scolarité des formations de licence à l'École Universitaire du 1^{er} cycle (EU1C). Il demande à disposer des moyens humains et financiers permettant de gérer la pédagogie et l'évolution de ces formations. Il est essentiel de maintenir la formation à la recherche dès la licence ainsi qu'une relation forte entre les L3 et les masters notamment au travers des stages en laboratoire des étudiants de L3.

Le PFR forme environ 400 doctorants. La politique doctorale veille au développement des conventions CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) pour financer des thèses.

L'ambition du PFR à cinq ans est de dynamiser et renforcer les formations actuelles en capitalisant sur le large spectre de compétences et expériences de ses acteurs pour une meilleure réussite des étudiants. De plus, des liens privilégiés sont à développer avec d'autres PFR au niveau de la formation. Par exemple, les interactions avec le PFR PUSH concernent l'évolution des professions de santé, les pratiques interprofessionnelles, les plateformes de simulation, le service sanitaire... Des interactions fortes avec les SHS du PFR Sciences et humanités concernent des formations partagées dans le cadre de l'École universitaire de recherche (EUR) H20 sur les Sciences de l'eau.

Relations internationales et potentiel de recherche

La politique du PFR BSP pour le développement international de la recherche s'articule au moins autour de quatre actions :

- gratifications financées pour inciter les laboratoires à accueillir des stagiaires internationaux ;
- appels d'offres à mutualiser avec d'autres PFR intéressés pour le financement de PhD pour étudiants internationaux ;
- missions pour faciliter la mise en place et le déroulement de co-encadrements de thèses avec l'étranger ;
- organisation mutualisée de recrutement de post-doc internationaux entre laboratoires.

Par ailleurs, pour renforcer la dimension internationale de ses formations, les objectifs du PFR à cinq ans sont :

- d'obtenir le financement de deux nouveaux projets de formations internationales ;
- de favoriser l'internationalisation de ses structures d'administration et d'enseignement, avec des actions incitatives pour internationaliser une partie de ses personnels, de ses formations, de ses procédures, de ses documents, de sa communication et de ses partenariats afin d'atteindre au terme de la période, les objectifs de mobilité étudiante ;
- d'atteindre 10% d'étudiants internationaux accueillis et 10% de ses étudiants mobilisés vers l'étranger.

Gouvernance

La gouvernance du PFR BSP est composée d'une équipe de direction qui s'appuie sur un "Conseil de pôle" et un "Conseil académique et de la vie étudiante" (CAVÉ), qui est le CFR du pôle.

L'équipe de direction est composée de 10 personnes : le directeur du PFR qui fait partie du COMEX de l'Université-Cible ; trois directeurs adjoints, chacun élu par l'une des trois commissions du CAVÉ ; les directeurs des trois entités constitutives du PFR (UFR Biosciences, Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques : ISPB et Biologie de l'Université de Saint-Etienne) ; le directeur administratif du PFR ; un représentant élu des personnels BIATSS et un représentant élu étudiant.

Le conseil du PFR, présidé par le directeur du PFR, est constitué de représentants de quatre collèges (25-30% d'élus cadres A, 25-30% élus cadres B, 10-15% élus BIATSS, 10-15% élus étudiants) et d'au moins 25% de personnalités extérieures (organismes et établissements en lien direct avec le PFR). Des membres invités peuvent assister aux séances du conseil.

Le CAVÉ s'appuie sur trois commissions :

- commission recherche, placée sous la direction du directeur adjoint en charge de la recherche ;
- commission formation, placée sous la direction du directeur adjoint en charge de la formation ;
- commission ressources, placée sous la direction du directeur adjoint en charge des ressources.

Ces commissions sont constituées de représentants élus des conseils de chaque entité interne et de membres directement élus à ces commissions. Les membres des trois commissions réunis élisent le directeur du CAVÉ. Des membres invités peuvent assister aux séances du CAVÉ.

Le fonctionnement démocratique que le PFR BSP compte maintenir implique que le directeur du PFR soit élu par le conseil du PFR. En cas de nomination par la gouvernance de l'Université-Cible, le PFR souhaite pouvoir faire un choix à partir de plusieurs propositions de la gouvernance ou pouvoir faire des propositions.

Les activités du PFR étant réparties sur quatre campus (Lyon Tech - La Doua, Gerland, Santé Est et Saint-Etienne), pour les services centraux, il est proposé une gestion centrale avec des interlocuteurs référents pour le PFR, en plus d'une antenne par campus. Au-delà des structures opérationnelles, des services fonctionnels et administratifs sont à mettre également en place.

Dans cet objectif, sept cellules ont été identifiées :

1. démarche qualité ;
2. valorisation et ingénierie de projets ;
3. relations internationales ;
4. interactions avec les autres PFR ;
5. communication ;
6. suivi de carrière ;
7. suivi du budget.

Dans le cadre de l'autonomie de gestion que le PFR projette d'acquérir à l'horizon 2025, et lorsque les conditions seront réunies, la répartition des moyens sera faite au niveau du conseil du pôle, avec une volonté forte de soutenir des projets de recherche et de formation ambitieux et le développement des relations internationales. Les différentes cellules et services administratifs indispensables au bon fonctionnement du PFR nécessitent, dès sa création, des personnels avec des compétences en administration, gestion, démarche qualité, valorisation, communication, et pour les relations internationales, bilingue français-anglais.

La gestion de la masse salariale étant confiée au PFR, le conseil du pôle propose des transformations de postes, des redéploiements pour répondre à des besoins spécifiques ou émergents. Le conseil du pôle mène ainsi à l'aide du CAVÉ une réelle politique prospective RH en fonction des évolutions des besoins en termes de formation et recherche.

La direction administrative du PFR joue un rôle prépondérant dans le management des personnels BIATSS. Pour cela elle s'appuie notamment sur les directions administratives des composantes et des unités de recherche rattachées au PFR.

La présence des acteurs du PFR BSP sur quatre campus nécessite des référents (pour les étudiants et pour les personnels) pour établir et maintenir les contacts inter-sites afin de développer un "sentiment d'appartenance" et les interactions entre PFR.

02. PÔLE DROIT

Introduction

Le pôle de formation et de recherche "Droit" est co-construit par les facultés de droit de Lyon 3 et de Saint-Étienne pour former, dès la mise en place de l'Université-Cible, l'École de droit.

Constituée par les formations, unités de recherche et structures internes des facultés de droit relevant actuellement des universités Lyon 3 et Saint-Étienne et de l'UMR 5137 "Cercrid", l'École de droit de l'Université-Cible regroupe deux composantes :

- l'Institut de droit de Lyon (art. L. 713-9 du code de l'éducation) qui prend la dénomination "Faculté de droit de Lyon" ;
- l'UFR Droit de Saint-Étienne qui prend la dénomination "Faculté de droit de Saint-Étienne".

Elle rassemble :

- 12 400 étudiants ;
- 80 BIATSS ;
- 190 postes d'enseignants-chercheurs environ appartenant pour l'essentiel aux sections suivantes du CNU :
 - groupe I : droit privé (01), droit public (02), histoire du droit (03), science-politique (04) ;
 - groupe II : sciences économiques (05), sciences de gestion (06) ;
 - groupe III : langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (11) ;
 - groupe IV : histoire et civilisations (22).

Elle est implantée sur deux sites :

- Lyon, qui comporte lui-même plusieurs localisations : Bourg-en-Bresse, Manufacture des tabacs/Quais, Gerland ;
- Saint-Étienne.

Pluridisciplinaire dans sa composition, l'École de droit mène une activité exigeante et ambitieuse de formation et de recherche dans les grands champs disciplinaires suivants : droit, management des organisations sanitaires et sociales, relations internationales, francophonie, sécurité, défense, études stratégiques.

L'École de droit favorise, à tous les niveaux, l'interaction la plus poussée entre formations, activités de recherche et milieux professionnels et développe une politique d'ouverture internationale au profit de la recherche comme de ses formations. Elle développe un réseau de partenariats d'échanges scientifiques et de formations déjà très dense et s'attache à renforcer encore l'adéquation et la réactivité aux besoins émanant du Conseil national du droit et des professionnels tant sur le plan de la formation que de la recherche. Elle suit aussi, par des indicateurs spécifiques, la qualité de ses formations et recherches au regard des grands enjeux de la société et de ses évolutions.

Ambition du pôle : formation, recherche, international

L'École de droit regroupe toutes les formations de l'Université-Cible des champs disciplinaires correspondants. Elle développe un programme de formation d'un niveau d'exigence élevé, reposant sur un ensemble indivisible, intégrant une continuité de la 1^{er} à la 5^e année, et un socle de formation généraliste dans une logique de professionnalisation progressive, au sein de ses deux campus de Lyon et Saint-Étienne, ainsi qu'à l'étranger. En plus de son offre de formation initiale relevant de diplômes nationaux, elle propose une offre de formation continue et professionnelle étoffée et de nombreux diplômes d'université.

Une formation disciplinaire spécialisée solide, dès le 1^{er} cycle, étant indispensable pour préparer au mieux les étudiants aux exigences des différents modes de recrutement et concours très sélectifs des professions du droit, ses formations ne relèvent pas de l'École universitaire de 1^{er} cycle, ni d'un point de vue pédagogique, ni d'un point de vue administratif. Des passerelles sont cependant créées avec cette dernière en vue de faciliter la réorientation des étudiants.

Avec le soutien de l'Université-Cible et des dispositifs nationaux existants, l'École de droit accorde une importance toute particulière au 1^{er} cycle, qui constitue la porte d'entrée principale et naturelle des études juridiques. Elle tient compte de l'hétérogénéité du public étudiant en proposant des aménagements d'études favorisant la réussite sous toutes ses formes (École Réussite, Collège de droit) et s'emploie à attirer les meilleurs bacheliers, tant par la reconnaissance académique de la qualité de ses formations que par son offre de formation qui intègre des formations sélectives de haut niveau, notamment des doubles diplômes et des parcours internationaux (Collège européen de droit). Dès la 1^{re} année de licence, l'essentiel des enseignements est assuré par des enseignants-chercheurs. Dans le respect des règles nationales du diplôme de licence, l'École de droit veille à ne faire passer en 2^e année de licence que les étudiants justifiant d'un niveau suffisant pour la poursuite d'études juridiques supérieures. Une sélection est également menée à l'entrée du 2^e cycle.

Pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels, l'École de droit propose également une offre de haut niveau de formation continue en présentiel et à distance, ainsi qu'un service des relations professionnelles destiné à entretenir la vitalité de ses réseaux et à créer un réseau alumni performant. Les activités de recherche, effectives à la fois à Saint-Étienne et à Lyon, sont menées par sept unités de recherche, dont une UMR, ainsi que par plusieurs chaires combinant au plus près enseignement et recherche.

Dans le cadre de la politique scientifique définie au sein de l'École de droit, une recherche intensive individuelle et collective s'y développe dans chacun de ses champs disciplinaires, mais aussi de manière transdisciplinaire au sein du pôle (par exemple, droit et structures de santé), et à l'extérieur de celui-ci (avec des laboratoires rattachés à d'autres PFR de l'Université-Cible). Les collaborations existantes, notamment de l'UMR, avec les différentes structures de recherche (laboratoires du CNRS, LABEX, MSH...) sont poursuivies et accentuées, de même que la participation des unités de recherche à des appels à projet nationaux et internationaux. Pour porter ses ambitions, l'École de droit met en place des procédures rigoureuses de recrutement et consacre une part importante de ses moyens à ses unités de recherche et à leur rayonnement, tout en les encourageant à bénéficier des soutiens du projet IDEXLYON. L'École de droit a une stratégie de développement international tant sur le plan de ses formations que de son activité de recherche. De manière générale, elle s'attache à diffuser auprès de ses étudiants une importante culture d'ouverture au monde passant notamment par l'enseignement du droit comparé et

de droits étrangers, ainsi que des langues étrangères. Une politique active d'invitation de professeurs étrangers est menée. La mobilité internationale entrante et sortante des étudiants est fortement encouragée. La création d'un collège européen de droit est également envisagée. L'École de droit propose à l'étranger, notamment en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en Afrique, des diplômes nationaux et des diplômes d'université, qui sont ouverts aux étudiants locaux, mais aussi à tout étudiant intéressé par une expérience étrangère. Elle présente encore un projet Erasmus Mundus Joint Master Degree.

L'École de droit poursuit sa démarche qualité afin de délivrer des diplômes de doctorat d'excellence internationale financés et dans des durées correspondantes aux canons de la discipline avec une formation doctorale internationale et de haut niveau.

Partenariats

Outre l'importance qu'elle accorde aux partenariats internationaux, l'École de droit a pour ambition de maintenir et d'asseoir encore davantage le rôle d'acteur du développement socio-économique du territoire lyonnais-stéphanois que jouent actuellement ses facultés constitutives avec le monde judiciaire, celui de l'entreprise et de l'administration. Les professionnels sont appelés à contribuer aux enseignements et sont destinataires d'une offre de formation continue étoffée. De grands événements sont organisés avec les grands organismes professionnels locaux, tels les barreaux de Lyon et Saint-Étienne, le conseil régional des notaires, les chambres notariales, l'École des avocats Rhône-Alpes, les cours d'appel et tribunaux de grande instance.

L'École de droit cherche également à développer des liens forts avec les autres pôles de l'Université-Cible, en formation comme en recherche, en mobilisant des ressources pluri- et transdisciplinaires (économie, gestion, santé, histoire, sociologie, ingénierie, etc.).

Gouvernance du pôle

L'École de droit regroupe les deux facultés de droit de Lyon et de Saint-Étienne. Dans le respect de l'identité et des compétences de ses facultés constitutives et de leur conseils, l'École de droit a pour objet de faire naître des projets communs à ces facultés, tant en formation qu'en recherche.

L'École de droit est dirigée par un directeur secondé d'un directeur adjoint. Afin d'éviter une trop grande dispersion des responsabilités et donc de l'action du pôle, le directeur de l'École de droit est l'un des deux doyens et le directeur adjoint l'autre doyen.

Le comité de direction est composé du directeur (qui fait partie du COMEX de l'Université-Cible) et du directeur adjoint, d'un directeur à la recherche, d'un directeur à la pédagogie. D'autres membres peuvent, le cas échéant, être nommés par le directeur en respectant les équilibres territoriaux.

Les équilibres territoriaux sont aussi pris en compte dans la composition du conseil de l'École de droit. Il comporte des membres élus (enseignants-chercheurs, personnels BIATSS et étudiants des facultés de droit de Lyon et de Saint-Étienne), des personnalités du monde socio-économique et judiciaire et de l'administration représentant les deux territoires. Le cas échéant, il peut également comporter des membres de droit.

Le doyen de la faculté de droit de Saint-Étienne participe à la gouvernance du campus stéphanois.

Le conseil de pôle exerce les compétences définies au livre 1, section 2.2.1. Le doyen de chaque faculté dispose d'un droit de veto concernant toute décision du conseil de pôle portant sur tout élément relevant de sa faculté. En cas de veto, le directeur de pôle propose un arbitrage après consultation, le cas échéant du conseil de pôle et du COMEX. Si aucune solution n'est trouvée, une procédure de résolution de conflit est mise en place.

Sur les questions relevant des carrières, du recrutement des enseignants-chercheurs, le conseil se réunit en formation restreinte aux enseignants-chercheurs. En matière de recrutements, l'École de droit est attachée au modèle national et s'appuie notamment sur le rôle du CNU.

L'École de droit dispose d'un budget défini par l'Université-Cible sur la base d'un COM pluriannuel et peut bénéficier de recettes propres liées à son activité. Elle conduit un dialogue de gestion interne dans le respect des identités de ses facultés. En plus de leurs dotations, les facultés perçoivent les recettes propres liées à leurs activités respectives de formation et de recherche (notamment recettes de formation continue, droits d'inscription dans les diplômes d'université, taxe d'apprentissage, contrats d'alternance, chaires et contrats de recherche).

Campus et vie étudiante

L'École de droit mène une politique de campus : elle définit une offre de formation prenant en considération les besoins et l'attractivité nationale et internationale de chacun de ses campus et la volonté d'avoir une offre sur l'ensemble du cursus sur les deux territoires. Il est nécessaire d'organiser un accès réciproque aux offres de service des deux campus, ainsi que des ENT communs. Elle soutient également les projets étudiants sur chacun de ses campus.

De nombreuses actions à destination des étudiants sont déjà en œuvre, elles sont développées dans le but de favoriser une vie étudiante riche et diverse, facteur de réussite notamment en aidant l'ensemble des structures associatives estudiantines.

Des événements ouverts sur la cité impliquant la participation d'étudiants sont programmés.

Une clinique juridique est proposée sur les campus de Lyon et Saint-Étienne.

03. PÔLE ÉDUCATION ET SPORT

Le pôle de formation et de recherche “Éducation et Sport” regroupe les activités de recherche et de formation dans le domaine des métiers de l’enseignement, de l’éducation, du suivi et de l’accompagnement des pratiques sportives.

S’appuyant sur une très forte identité professionnelle des domaines concernés, il propose, par le biais de cursus diversifiés, une offre de formation initiale et continue ancrée sur la recherche et permettant l’accès à une large gamme de domaines professionnels.

Ambition

Ce pôle est dédié à deux enjeux majeurs sur le plan national et international :

- la formation des enseignants, formateurs, cadres et professionnels de l’éducation et de la formation, de la petite enfance à l’enseignement supérieur dans un contexte de très forte évolution sociétale ;
- la formation des cadres dans les différents domaines de l’activité physique et du sport.
- Les questions de l’éducation à la santé au sens le plus large du terme occupent une place prépondérante dans le cadre d’une approche largement interdisciplinaire.
- En affichant ce pôle, l’Université-Cible souhaite se positionner dans ces domaines, au plan national et international, en adossant aux formations actuelles de grande qualité une recherche ambitieuse dont certains pans restent à organiser ou construire. Le développement de la coopération internationale avec les pays leaders dans le domaine de l’éducation et du sport (Canada par exemple) constitue un enjeu majeur en la matière.
- Les actions associant formation et recherche et fondées sur l’expérimentation sont privilégiées en lien étroit avec les nombreux partenaires travaillant déjà étroitement avec les entités fondatrices du pôle : outre le rectorat et le MEN qui sont des interlocuteurs essentiels pour ce pôle, les initiatives associent collectivités, secteur de l’industrie et de l’économie marchande, secteur de l’économie sociale et solidaire...

Périmètre

Les entités fondatrices du pôle sont l’ESPE de l’Académie de Lyon, l’UFR STAPS de l’Université Lyon 1, les départements STAPS et Sciences de l’éducation de l’Université Jean-Monnet Saint-Étienne, l’Institut français de l’éducation de l’ENS de Lyon pour un total de plus de 6 700 étudiants.

Il rassemble environ 480 personnels dont 130 professeurs et maîtres de conférences, 200 enseignants, une centaine de personnels administratifs et techniques.

Une recherche interdisciplinaire

Les domaines de recherche du pôle recouvrent les sciences de l’éducation sur des secteurs variés ainsi que l’enseignement d’une part, et les sciences du sport d’autre part (recensés à l’échelle internationale par les classements de Shanghai et QS world). Ces classements, avec d’autres systèmes d’évaluation, définissent à l’échelle du PFR un certain nombre d’indicateurs et de cibles pour la trajectoire du pôle en lien avec la stratégie globale de l’Université-Cible.

Les travaux de recherche s’articulent de façon non exclusive autour de cinq axes principaux : activité physique, éducation et santé ; pédagogies, curricula et didactiques disciplinaires ; stéréotypes et représentations sociales ; cognition, motricité, spatialité, langages ; pratiques et politiques éducatives.

Les thèmes de recherche du pôle sont actuellement portés par plusieurs laboratoires (dont notamment le laboratoire Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques S2HEP et le laboratoire Education, Culture, Politique ECP) et par de nombreuses unités de recherche rattachées à d’autres PFR, en neurosciences, biomécanique et sciences du numérique. Un tiers environ des enseignants-chercheurs développe des activités de recherche dans des laboratoires rattachés à d’autres PFR voire d’autres établissements du site.

L’organisation et le développement de la recherche au sein du pôle prend appui sur des interactions fortes avec les autres pôles de l’Université-Cible et les établissements travaillant sur les mêmes thématiques.

Les structures partagées (SFR, UMS, plateformes...) sont un outil de construction de ces interactions.

En matière de politique doctorale, la diversité des disciplines représentées au sein du pôle nécessite le rattachement des doctorants à une ou plusieurs écoles doctorales transversales qui affichent un certain niveau d’interdisciplinarité, en lien avec d’autres pôles, dans les domaines des sciences et de la santé ou des sciences humaines et sociales.

Une offre de formation tournée vers la professionnalisation

Les formations du pôle constituent d’ores et déjà un cursus complet licence / master / doctorat avec des bassins de recrutement diversifiés.

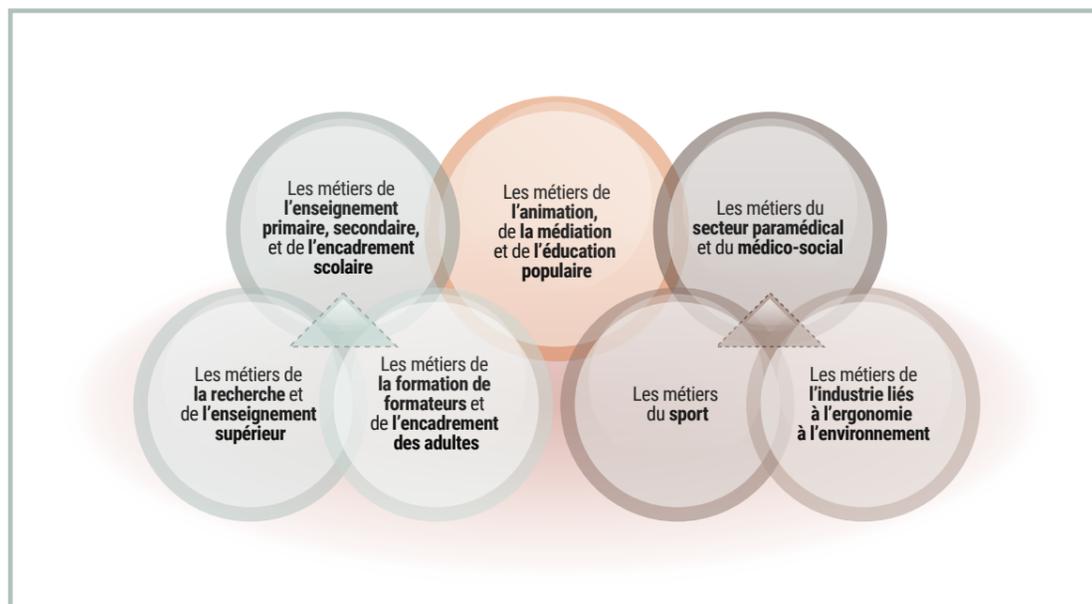
Ces formations permettent aux étudiants une spécialisation et une professionnalisation progressive à tous les niveaux d’étude, avec des niveaux de diplômes aux premier, deuxième et troisième cycles. Le pôle opère des doctorats dans les deux domaines qu’il porte.

Le pôle a vocation à rattacher toutes les spécialités des mentions master MEEF Métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation parfois associées à des composantes disciplinaires des établissements fondateurs.

Proposant des sorties à tous les niveaux d’apprentissage, les formations ont une visée fortement professionnalisante donnant accès à une grande diversité de métiers tel que l’illustre le schéma page suivante.

Les questions de pédagogie universitaire, de pédagogie en formation d'adultes et formation professionnalisante sont au cœur des enjeux de formation du pôle. Le pôle est appelé à devenir pionnier dans ces domaines en développant par exemple l'approche par compétences déjà largement implantée dans les formations existantes.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS DU PFR ÉDUCATION & SPORT



Organisation et gouvernance du pôle

La gouvernance du pôle comprend un conseil qui s'appuie sur trois commissions: commission formation, commission recherche et commission moyens, emplois et compétences. Les commissions formation et recherche forment ensemble le conseil de la formation et de la recherche (CFR) équivalent à un conseil académique avec un fonctionnement en formation restreinte pour les affaires individuelles. Les commissions instruisent les dossiers dans leurs champs de compétences, rendent des avis pour les décisions du conseil de pôle, peuvent se saisir de questions qui relèvent de leur domaine de compétence. Le pôle est dirigé par un directeur, nommé par le président de l'Université-Cible en concertation avec les instances du pôle, et qui participe au COMEX de l'Université-Cible. Il est assisté d'un directoire qui conduit la politique du pôle, propose les ordres du jour au conseil et décide des actions à mener pour les activités académiques du pôle et de son fonctionnement administratif. Il est garant de l'élaboration et du suivi du COM et de la réalisation de ses objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de l'Université-Cible. Le directoire est constitué du directeur de pôle, d'un directeur adjoint nommé par le directeur et issu d'une autre entité et d'un autre site que le directeur, du directeur administratif de pôle, et des responsables des trois commissions.

Le conseil de pôle de 40 membres

Il pourrait être composé comme suit:

- 30 membres élus issus par les structures internes du pôle dont cinq étudiants: ESPE (6), IFE (6), STAPS Lyon (6), STAPS Saint-Étienne (6), département des Sciences de l'Éducation Saint-Étienne (6);
- 10 personnalités extérieures, proposées par le directeur de pôle, en lien avec les structures internes.

Le conseil de pôle est compétent sur l'ensemble des sujets liés à l'activité du pôle. Il adopte les statuts et le règlement intérieur, définit la stratégie en matière de formation et de recherche en lien avec son périmètre, et décide de la répartition des ressources entre les entités internes au pôle. Il approuve le COM du pôle soumis au COMEX de l'établissement.

La commission formation

Elle est composée de membres élus au sein et issus des entités du pôle dont au moins un représentant par entité constitutive du pôle (ESPE, IFE, Sciences de l'éducation Saint-Étienne, STAPS Lyon, STAPS Saint-Étienne). S'ils n'en sont pas membres, les responsables de mention des formations de licence et de master sont invités permanents.

Elle est compétente sur l'ensemble des sujets relatifs à la formation et à la vie universitaire. Elle veille à la cohérence de l'offre de formation au sein du pôle et à sa mise en œuvre. Elle instruit les questions relatives à la vie universitaire.

La commission recherche

Elle est composée de membres élus au sein et issus des entités du pôle dont au moins un représentant par entité constitutive du pôle (ESPE, IFE, Sciences de l'Éducation Saint-Étienne, STAPS Lyon, STAPS Saint-Étienne) et un représentant par laboratoire qui sont en rattachement principal ou secondaire. En sont membres les directeurs des SFR dont les activités sont en lien avec le périmètre académique du pôle.

Elle est compétente pour instruire les dossiers relatifs à la politique de recherche du pôle: détermination et proposition des orientations stratégiques en matière de recherche, instruction des dossiers de financement, politiques de recrutement.

La commission moyens, emplois et compétences

Elle est composée de membres issus des entités du pôle dont au moins un représentant par entité constitutive du pôle (ESPE, IFE, Sciences Education Saint-Etienne, STAPS Lyon, STAPS Saint-Étienne).

Elle est compétente pour instruire les dossiers relatifs aux moyens mis en œuvre pour le développement des politiques de recherche et de formation. Elle instruit les dossiers relatifs au développement des compétences des personnels et à la politique de recrutement sur les différents sites.

Le conseil d'orientation stratégique

Le pôle se dote également d'un conseil d'orientation stratégique qui lui est propre pour contribuer à la réflexion dans la définition de ses objectifs et de sa trajectoire dans son périmètre académique. Il est composé exclusivement de personnalités extérieures au site de Lyon St-Etienne.

04. PÔLE INGÉNIERIE (SCHOOL OF ENGINEERING)

Vision et ambition de la School of Engineering

L'économie de la connaissance mondiale repose de plus en plus sur une symbiose large entre des ensembles universitaires et le monde socio-économique ; cette symbiose est source d'innovations dont les enjeux sont technologiques et sociétaux, nécessitant des approches couplées entre disciplines, et entre concepts fondamentaux et réalisations techniques.

Dans ce cadre, l'ingénierie a un rôle particulier à jouer, en tant que source d'innovations et de production de nouvelles connaissances qui irrigueront le tissu économique, au service de la création de valeur pour le territoire.

Au cœur de la deuxième région industrielle de France et avec des formations en ingénierie nombreuses, diversifiées et reconnues, l'Université-Cible a pour ambition de construire en son sein une School of Engineering unifiée et visible nationalement et internationalement, qui rassemble les forces académiques de ses institutions fondatrices dans les domaines de l'ingénierie. Évoluant vers une structuration en Graduate Schools constituées autour de projets scientifiques et académiques de haut niveau, cet ensemble met en valeur les apports de chacun des fondateurs et les transforme au service du site.

La School of Engineering prend appui sur la dynamique de convergence déjà à l'œuvre sur le site, portée par des projets labellisés par le PIA (Labex¹, Equipex², Institut Carnot³, EUR⁴, ITE⁵), ou par des plateformes mutualisées promues par les fédérations CNRS du site. Son périmètre comprend 15 unités de recherche dont 11 sont contractualisées avec les organismes de recherche.

Elle favorise une hybridation des masters du domaine, des laboratoires de recherche et des écoles d'ingénieurs accréditées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI⁶). Les membres contribuent à son attractivité au travers de leurs réseaux, appuis industriels et collaborations scientifiques.

Structure ouverte aux partenaires locaux, nationaux et internationaux, la School of Engineering hybride les écoles, les masters existants et les laboratoires, au sein de Graduate Schools (GS) qui auront pour objectif d'assurer une reconnaissance académique nationale et internationale dans certains domaines de l'ingénierie particulièrement visibles où le site possède des forces.

Missions

Pour servir cette ambition, la School of Engineering se donne 3 missions essentielles :

- former au meilleur niveau en assurant l'employabilité et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- stimuler l'excellence scientifique en favorisant des parcours jusqu'au niveau doctorat dans des laboratoires reconnus internationalement ;
- offrir des cursus adaptés à un public large et diversifié.

1- IMUST : Centre d'excellence dans les domaines des matériaux, des procédés et des éco-technologies pour lesquels une recherche pluridisciplinaire intégrant physique, chimie et ingénierie est essentielle. Concerne deux PFR

- MANUTECH-SISE : Phénomènes mécaniques chimiques et physiques associés aux surfaces et interfaces

- MILYON : Modélisation, complexité, algorithmique en maths et informatique fondamentale

2- MANUTECH-USD : Réalisation à grande vitesse des surfaces modèles multi-échelles

3- Ingénierie@Lyon, Télécom et Société Numérique

4- Manutech-Sleight

5- Supergrid institute

6- Qu'elles soient publiques ou qu'elles aient le statut d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG).

Ces missions essentielles se déclinent de la façon suivante.

En matière de politique de formation :

- Favoriser la diversité des publics tant nationaux qu'internationaux, à travers des outils d'inclusion sociale, de voies de recrutement diversifiées, et de dispositifs d'accompagnement.
- Proposer des formations ouvertes sur l'international, en formation initiale, en alternance et tout au long de la vie. Pour concrétiser cette ambition, la School of Engineering se fixe pour objectif que tous les étudiants de master, à l'instar des élèves ingénieurs, effectuent a minima un semestre à l'étranger. Certains des parcours seront proposés en anglais pour favoriser l'ouverture à l'international.
- Proposer des cursus exigeants, délivrant des diplômes de master (bac+5), d'ingénieur (bac+5) et de doctorat (bac+8), s'adossant sur les avancées de la recherche, en lien étroit avec les partenaires économiques, les besoins de la société, et le développement de savoirs contribuant au rayonnement international de l'Université-Cible. Un objectif est d'augmenter significativement le nombre d'étudiants inscrits en doctorat et l'excellence des thèses soutenues.

La School of Engineering continue ainsi à accueillir des publics diversifiés, issus de modalités de recrutement différenciées. Elle offre une large palette de parcours et de poursuite d'études, remplissant sa double mission de service public et d'excellence. La School of Engineering veille à garantir une bonne articulation entre les différents niveaux L / M / D :

- Au niveau licence, la School of Engineering a pour ambition de contribuer à accompagner tous les étudiants vers la réussite, dans leur diversité, par une participation à l'EU1C. La School of Engineering développera également des doubles cursus diplômants et des passerelles à différents niveaux et avec d'autres PFR (par exemple avec le PFR STS). Par ailleurs, elle projette de proposer de nouvelles préparations intégrées hybridées pour compléter les dispositifs existants⁷. La School of Engineering n'a pas vocation à développer seule un cycle préparatoire aux écoles. Pour ce faire, elle contribue à l'EU1C avec une forte implication (enseignement, compétences visées, orientation pédagogique, pilotage, etc.) et collabore avec les autres PFR.
- Au niveau Bac+5, les formations de master et les cursus d'ingénieurs sont coordonnés et leurs coopérations favorisées, notamment au sein des GS.
- La School of Engineering contribue aux formations doctorales de l'UC et s'attache à renforcer l'excellence du doctorat et à le valoriser auprès du monde socio-économique. En articulation avec la stratégie de l'Université-Cible, elle développera une politique ambitieuse en matière d'accueil et d'accompagnement des doctorants visant à améliorer leur environnement de travail et accroître l'attractivité internationale de la formation par la recherche.

En matière de recherche, la School of Engineering est attachée à :

- assurer un continuum entre la recherche fondamentale et la recherche à visée applicative en s'appuyant notamment sur les outils de valorisation du site (filiales, pôle de compétitivité, cluster, SATT). La School of Engineering veille à un développement harmonieux de toutes les dimensions de l'ingénierie. Le niveau de reconnaissance académique (publications, programmes de recherche, visibilité internationale, etc.), tout autant que celui de la valorisation (contrats, brevets, etc.), est assorti d'indicateurs destinés à permettre un pilotage sur objectifs de la structure ;

7- CITISE (Cycle Initial en Technologies de l'Information de Saint-Etienne) : cycle préparatoire de deux années de TSE à l'issue duquel les étudiants peuvent valider un DU, la L2 de physique et le DUT GEII grâce à un parcours mutualisé avec la Faculté des Sciences et Techniques et l'IUT de Saint-Etienne
PeiP (parcours des écoles d'ingénieur Polytech) : cycle préparatoire de deux années qui ouvre accès à toutes les écoles du réseau Polytech et qui est fondé sur une offre de formation licence (licence de Mathématiques de Lyon 1 pour les bacheliers S et licence SPI de l'UJM pour les bacheliers technologiques).

- porter une politique audacieuse reposant sur l'identification et le renforcement des axes forts, tout en assurant le soutien des autres thématiques et l'émergence de nouveaux objets ambitieux de recherche.

La School of Engineering sera une contribution au développement des territoires. Ainsi, Roanne fera par exemple l'objet d'un projet spécifique associant Polytech Lyon et le département Génie industriel de la FST de l'UJM.

Ambition des Graduate Schools (GS)

La School of Engineering s'appuie au départ sur les entités existantes, qu'elle vise à hybrider au sein de Graduate Schools qui constitueront l'ossature du Pôle. Ces objets académiques destinés à renforcer la capacité d'élaboration de projets ambitieux et innovants ont vocation à constituer à terme la structuration de la School.

Établies sur un nombre volontairement limité de thématiques, ces GS permettent d'en développer la visibilité et l'attractivité nationale et internationale. L'objectif est de stimuler les liens entre formation et recherche, entre les formations entre elles (ingénieurs et masters), ainsi que les liens avec le monde socio-économique.

Pour émerger, une GS devra apporter la preuve d'une reconnaissance académique avérée et d'une visibilité internationale, tant en recherche qu'en formation. Elle devra disposer d'un potentiel d'excellence garantissant son développement.

Le site dispose d'atouts importants au sein de ses laboratoires de recherche, de ses écoles d'ingénieurs et de ses masters. A l'instar de l'ingénierie des surfaces avec l'EUR MANUTECH SLEIGHT, les axes suivants sont envisagés comme le point de départ des Graduate Schools: POLYMER MATERIALS, MEDICAL DEVICES, ELECTRICAL ENGINEERING et INFORMATIQUE AUTOUR DES DONNEES. Cinq GS accompagneraient ainsi le démarrage du pôle.

Certaines thématiques pourront se développer ou être en lien avec d'autres PFR :

- comme par exemple, en chimie, génie des procédés, biotechnologies et matériaux, avec les PFR Sciences et Humanités et BSP,
- en intelligence artificielle avec le PFR Sciences et Humanités,
- en ingénierie pour la santé avec le PFR PUSH.

Périmètre

La School of Engineering se compose lors de sa création des entités suivantes :

- Les départements Physique, Informatique, Chimie et Génie et sciences industrielles de l'Université Jean Monnet, Télécom Saint-Etienne et les laboratoires de recherche regroupés au sein d'une entité "Saint-Etienne Manufacture" sous forme de regroupement de composantes ;
- Les départements Génie Electrique et des Procédés et Informatique, l'école Polytech de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et les laboratoires de recherche regroupés au sein de l'entité "Doua Ouest" sous forme de regroupement de composantes.

Elle bénéficie dès le départ de l'association avec l'École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE Lyon⁸), école associée de Lyon 1 et donc associée à l'Université-Cible.

8- École de statut privé, labellisée EESPIG (Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général)

Le pôle de formation et de recherche se présente sous la dénomination "School of Engineering" de l'Université de Lyon tout en valorisant ses entités constituantes à travers un système de marque qui contribue à l'identité globale Université de Lyon et qui respecte les marques existantes.

Sur le périmètre ainsi défini, la School of Engineering représente environ 6300 étudiants encadrés par 300 enseignants-chercheurs et enseignants.

Elle favorise les collaborations scientifiques et pédagogiques avec d'autres établissements et/ou départements disciplinaires des sciences de l'ingénieur, en cohérence avec son ambition et la stratégie globale de l'Université-cible.

Gouvernance

1) Gouvernance de la School of Engineering

La gouvernance de la School of Engineering a le rôle suivant :

- Définir de la stratégie académique, en cohérence avec celle de l'Université-Cible, grâce aux analyses et propositions des collègues.
- Être garant de l'organisation de la cohérence des acteurs.
- Mettre en œuvre de la stratégie et contrôle de l'exécution.

Construite initialement à partir des départements et écoles du domaine relevant de Lyon 1 et de l'UJM, la gouvernance initiale, mise en place en 2021, a vocation à évoluer dès 2023 pour accompagner et soutenir l'émergence des Graduate Schools (cf paragraphe "trajectoire").

1.1. Les instances décisionnelles

La School of Engineering est dirigée par un directeur, assisté d'un comité exécutif.

Le directeur est une personnalité reconnue du monde académique. Il est recruté à l'issue d'un processus de recrutement transparent, reposant sur un appel à candidatures. Il est désigné par le président de l'Université-Cible sur proposition du conseil de pôle. Le directeur représente la School of Engineering et est membre du COMEX de l'Université-Cible.

Le directeur s'entoure d'un **comité exécutif** composé de son équipe de directeurs adjoints (recherche et formation), des responsables des regroupements de composantes et de chargés de missions qu'il désignera en veillant à assurer un équilibre de représentation territoriale: il coordonne la stratégie des entités constitutives dans le cadre défini par l'Université-Cible, prépare des propositions pour le conseil du pôle, veille à la convergence des politiques scientifiques et pédagogiques des entités.

Il s'appuie également sur un **comité de direction élargi** à tous les directeurs de laboratoire, à tous les responsables des départements et des composantes, à tous les directeurs d'écoles, à tous les responsables de GS, au président du collège des masters et aux deux directeurs de regroupement de composantes; il amène sa contribution à l'élaboration de la stratégie de la School et à sa mise en œuvre.

9- Par exemple :
Polytech Lyon, School of Engineering, Université de Lyon
Manutech-Sleight, School of Engineering, Université de Lyon
Master X, School of Engineering, Université de Lyon

Le directeur prépare le COM de la School of Engineering, avec l'aide du comité exécutif et du comité de direction élargi¹⁰.

Le **conseil du pôle** se conforme aux dispositions générales du DOS. Il comprend 40 membres répartis de la façon suivante :

- 12 membres élus représentant les personnels enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs (6 élus de rang A (3 de Lyon et 3 de Saint-Etienne) et 6 élus de rang B (3 de Lyon et 3 de Saint-Etienne))
- 6 membres élus représentant les personnels BIATSS
- 6 membres élus représentant les étudiants
- 16 membres nommés représentant les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, IFFSTAR), les entreprises et organisations socio-professionnelles et CPE.

Le conseil de pôle comprend également des membres permanents disposant d'une voix consultative : les deux représentants des regroupements de composantes, les représentants des GS, un représentant du PFR Sciences et Humanités, un représentant du PFR Sciences, Technologie et Société, les directeurs d'écoles internes, des responsables des départements et composantes. Un représentant d'école externe partenaire renforcé de la School of engineering peut être invité (aux séances après décision de la présidence de l'UC).

Pour le conseil de pôle, comme pour le conseil de formation et de recherche, les modalités électorales doivent permettre une représentation territoriale équilibrée.

Ce conseil de pôle a une compétence décisionnelle pour adopter le budget du PFR, coordonner la campagne d'emplois, valider le COM à la gouvernance de l'Université Cible, assurer le suivi des GS et formuler un avis sur toutes questions relatives à la formation et à la recherche sur le périmètre du PFR avant transmission à la gouvernance de l'UC.

Le **conseil de formation et de recherche (CFR)** comprend 40 membres. Il est composé de 20 sièges au titre de la commission formation et de 20 sièges au titre de la commission recherche.

La commission formation est composée de :

- 4 élus représentant les personnels de rang A (2 de Lyon et 2 de Saint-Etienne)
- 4 élus représentant les personnels de rang B (2 de Lyon et 2 de Saint-Etienne)
- 2 élus représentant les personnels BIATSS (1 de Lyon et 1 de Saint-Etienne)
- 8 élus représentant les étudiants (4 de Lyon et 4 de Saint-Etienne) inscrits en licence ou en master
- 2 externes

La commission recherche est composée de :

- 4 élus représentant les personnels de rang A (2 de Lyon et 2 de Saint-Etienne)
- 4 élus représentant les personnels de rang B (2 de Lyon et 2 de Saint-Etienne)
- 2 élus représentant les personnels BIATSS (1 de Lyon et 1 de Saint-Etienne)
- 2 élus représentant les étudiants (1 de Lyon et 1 de Saint-Etienne) inscrits en doctorat
- 8 externes

10- Le COM des écoles traite de leur trajectoire dans la School of Engineering de manière pluriannuelle et met en regard les moyens nécessaires, avec révision annuelle dans le cadre d'une conférence COM : moyens humains, financiers, heures, ...

En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, le CFR est compétent pour traiter des affaires individuelles des EC et E ou assimilés. En format plénier, il émet des avis sur la politique budgétaire, la campagne d'emploi, la politique de formation, la politique scientifique de la School of Engineering et d'une manière globale, sur toutes les questions relatives à la vie académique du PFR. Il recueille les avis des trois collèges et peut être saisi par le responsable d'un collège pour toute question le concernant. Ses avis sont ensuite transmis au Conseil de Pôle.

1.2. Lieux de concertation et d'orientation scientifique

Trois collèges sont institués pour offrir des espaces de dialogue et de concertation entre les acteurs du pôle. Ces collèges fonctionnent en lien avec le directeur du pôle et le responsable du CFR. Ils n'ont pas de base électorale, les membres de ces collèges y participent au titre de leur fonction, et à titre consultatif.

- Le **collège des écoles** rassemble les directeurs d'écoles internes¹¹ et associée(s). Il peut évoquer des questions relatives à des problématiques communes de type accréditation CTI qui restent du ressort de chaque école, modalités de recrutement, marque, projets, etc. C'est aussi un réceptacle, une interface d'ouverture et de partenariat avec les autres écoles du site.
- Le **collège des masters** rassemble les responsables de mentions et de parcours de masters. Il peut évoquer des questions relatives à l'évaluation HCERES, à la coordination et au développement de l'offre de formation master, au règlement des études et examens, etc.
- Le **collège de la recherche** rassemble les directeurs de laboratoire. Il peut se saisir de questions relatives à la politique scientifique du PFR, aux propositions soumises aux appels à projets, etc.

Ces collèges peuvent être élargis sur invitation (après validation par le COMEX) à d'autres partenaires internes ou extérieurs à l'UC, en fonction de l'ordre du jour. Le collège des écoles est animé par un responsable, désigné en son sein et devant appartenir à un établissement membre¹² de la School of Engineering. Le collège des masters est animé par le directeur adjoint de la School of Engineering en charge de la formation et le collège de la recherche est animé par le directeur adjoint de la School of Engineering en charge de la recherche. Les collèges se réunissent autant que de besoin pour échanger sur les projets en cours, définir des perspectives, traiter d'ajustements opérationnels. Chacun dans son domaine stimule et impulse la transversalité et la pluridisciplinarité au sein du pôle, avec les autres pôles et avec les autres partenaires du site. Ce sont des lieux de coordination, qui n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils formulent des propositions et émettent des avis ou recommandations qui sont ensuite transmis pour examen au Conseil de formation et de recherche.

Au sein de chaque GS, un comité exécutif est également constitué pour permettre la concertation des différents acteurs. Un représentant de la GS, porteur du projet, est désigné pour assurer une représentation et un pilotage de l'organisation.

1.3. Les regroupements de composantes

Au départ, la structuration de la School of Engineering repose sur des regroupements de composantes qui représentent les différentes entités constitutives présentes sur Lyon et Saint-Etienne : Saint-Etienne Manufacture et Lyon La Doua.

11- Les écoles membres de la School of Engineering maîtrisent leur processus d'accréditation, sont affectataires d'un budget propre et de ressources humaines. Elles s'engagent à une transparence sur ces éléments au sein du collège.

12- Les établissements membres de l'UC sont : Lyon 1, Lyon 3, St-Etienne, ENS de Lyon

Ces regroupements de composantes doivent favoriser une trajectoire de transformation, qui accompagne et favorise la constitution des Graduate Schools (voir section "Trajectoire" ci-dessous) formant l'identité de la School of Engineering.

Chacun des regroupements est dirigé par un directeur reconnu par le monde académique. Le directeur s'appuie sur un conseil de gestion qui a compétence pour formuler des propositions au CFR et au Conseil de Pôle, en matière de politique scientifique et de pilotage budgétaire et RH. Il dispose par ailleurs d'un certain nombre de compétences en subsidiarité avec le conseil de pôle (animation des sites, logistiques, DSI, patrimoine...).

Ces deux regroupements de composantes territorialisés permettent une représentation unifiée des éléments constitutifs présents sur un territoire donné auprès de la gouvernance de la School of Engineering, et offrent un cadre structurel identifié de proximité aux personnels qui y sont rattachés.

Pour développer un environnement de la recherche agile et efficient, le regroupement de composantes administre des services mutualisés : gestion financière, gestion RH de proximité, logistique, achats, appui à la recherche. Cette liste n'est ni définitive, ni limitative : la structuration organisationnelle de la School of Engineering sera déterminée ultérieurement au regard de l'organisation générale de l'UC.

2) Positionnement des écoles

Les deux écoles d'ingénieurs internes aux universités sont membres de la School of Engineering. Elles deviennent écoles internes de l'Université de Lyon¹³.

Les directeurs d'écoles internes sont membres permanents avec voix consultative du conseil de pôle. Le directeur de la School of Engineering est membre du conseil d'administration des écoles du pôle.

Trajectoire

La School of Engineering a vocation à devenir, en 2025, un centre de référence pour les sciences de l'ingénieur sur le site de Lyon St-Etienne, qui intègre tous les acteurs actuels de l'ingénierie de l'Université Cible au sein d'une entité unifiée, visible et bien structurée.

La structuration interne et la gouvernance initiale sont destinées à évoluer rapidement pour soutenir le développement des Graduate Schools, axes majeurs pour l'hybridation des formations et des laboratoires autour des thématiques scientifiques de la School of Engineering.

A ce titre, la gouvernance initiale de la School of Engineering aura notamment pour mandat de faire évoluer le pôle suivant les jalons suivants :

• 2020

Consolidation du périmètre du pôle avec les forces ayant une cohérence académique avec le projet de la School of Engineering, par exemple la mécanique ou la chimie, en concertation avec les pôles STS et Sciences & Humanités.

• 2020 à 2022

Le COM est composé d'un volet commun et d'un volet spécifique pour chaque structure constitutive de la School of Engineering.

• 2021-2025

- Constitution progressive des 4 nouvelles GS en plus de la GS existante (EUR MANUTECH SLEIGHT)
- Dès 2022-2023
 - début du travail sur la carte de formation en vue de la prochaine accréditation, en prenant soin notamment d'éviter les redondances entre les offres de formation écoles et masters
 - révision de la gouvernance autour de la structuration en GS
- 2023 : mise en place d'un COM unifié

• 2025

Organisation unifiée de la School of Engineering

Au-delà de la trajectoire institutionnelle de constitution qui lui est propre sur le périmètre de l'Université-Cible, le PFR Ingénierie est soucieux de maintenir et développer les collaborations scientifiques et pédagogiques avec les autres acteurs du site dans le domaine de l'ingénierie. Il est ainsi ouvert aux partenariats avec les autres écoles du site. Il développera à cette fin les modalités d'association adaptées à chaque cas, et qui peuvent constituer une première étape sur la voie d'une intégration progressive, selon des modalités à co-construire, basée sur un affectio societatis entre l'ensemble des parties.

13- Cf. article L713-9 du Code de l'éducation. Télécom Saint-Etienne, par souci d'harmonisation avec Polytech Lyon, prendra le statut d'école au sens de l'article L713-9 du Code de l'éducation.

05. PÔLE MANAGEMENT ET SCIENCES ACTUARIELLES

Introduction

Le pôle de formation et de recherche Management et Sciences Actuarielles (MASc) a l'ambition de regrouper deux schools universitaires de niveau international dans les domaines, respectivement, des sciences du management et de l'actuariat.

Il se compose, au plus tard en 2025 :

- d'une School of Management regroupant les IAE de Lyon et de Saint-Étienne, et déployée sur plusieurs sites ;
- de l'Institut de science financière et d'assurance ISFA, spécialisée dans la science actuarielle.

Toutes deux peuvent capitaliser sur deux marques déjà bien établies et qu'elles pourront continuer à valoriser. Pour appuyer son ambition académique, le pôle intègre des unités de recherche visibles internationalement. Dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens, le pôle reçoit les moyens dévolus par l'Université-Cible nécessaires à son autonomie.

Le pôle de formation et de recherche MASc compte 11 000 étudiants dont 4 500 en licence, 4 500 en master, 1 000 en DU et 150 doctorants. Il regroupe 345 personnels (ETP) dont 225 enseignants, et enseignants-chercheurs et 120 personnels BIATSS.

Ambition du pôle

Avec des écoles actuellement reconnues au niveau territorial et national, l'ambition du pôle consiste à développer la formation et la recherche dans leur domaine et à acquérir une plus forte visibilité internationale, à l'instar d'écoles universitaires européennes telles que CBS au Danemark ou HEC Lausanne en Suisse. Une telle reconnaissance internationale passe par le maintien d'accréditations internationales, telles qu'EPAS et AAI, voire l'obtention d'au moins l'une des accréditations internationales AACSB ou EQUIS, particulièrement importantes pour les Business Schools opérant au niveau international, à l'horizon de cinq ans.

Cette ambition académique globale se caractérise par un ancrage fort dans le monde socio-économique, porteur d'enjeux sociétaux et professionnels qui fondent à la fois les besoins de formation spécifiques et les problématiques des projets et axes de recherche. Ses unités portent une recherche qui se déploie aux meilleurs standards internationaux.

L'ambition du pôle en termes de formation se décline par :

- le renforcement du niveau d'excellence des formations, notamment via des processus de sélection existants ou à développer ;
- les atouts d'un cycle complet de formation intégré au PFR allant du post bac jusqu'au doctorat et qui garantit un haut niveau de professionnalisation, constituant un levier au regard de la concurrence avec les écoles de management privées.
- la poursuite d'une formation continue de qualité structurée autour de blocs de compétences ;

- le développement des filières en alternance (de licence ou masters) avec les partenaires des Schools, répondant aux attentes des entreprises et des étudiants ;
- le positionnement des deux Schools au meilleur niveau s'agissant de l'employabilité de leurs diplômés, mesurée par des enquêtes ad hoc et par des rankings reconnus.

En parallèle, la mise en œuvre de ces objectifs est soutenue par la création de services communs : "qualité et accréditations", "innovations pédagogiques et digitales" et "langues et international". Ces services permettent à moyen terme au pôle de structurer différemment son offre de formation en tirant partie des synergies et complémentarités :

- au-delà de l'offre classique de management, avec les métiers de la relation client, métiers du chiffre, métiers de l'industrie, métiers de l'international... ;
- autour d'une problématique "entreprises et territoires" qui recouvre le management territorial, le management public, le management hôtelier, le management de la santé, l'entrepreneuriat... ;
- sur des thèmes où des synergies sont envisagées : cyber-risques, marketing de l'assurance / management PME-ETI (niveau master), licence bi-disciplinaire management et gestion des risques ;
- avec la valorisation des diplômes et formations délocalisés qui constituent un atout partagé au sein du pôle.

L'ambition pour la recherche se construit sur les unités de recherche existantes : Magellan et le laboratoire de sciences actuarielle et financière LSAF, ainsi que sur l'équipe stéphanoise du laboratoire de recherche en gestion Coactis. Les moyens recherche (financiers et humains) du pôle et du projet IDEXLYON sont mobilisés pour favoriser le rayonnement et l'attractivité de la recherche au niveau national et international. Cet objectif se décline à partir de projets scientifiques structurés autour de questions transversales :

- "étude et gestion des risques" : pratiques en matière de gestion du risque par les entreprises pour Coactis et approche de nature quantitative pour LSAF ouvrent des champs de collaboration pour des projets transversaux et innovants
- "entrepreneuriat, innovation, PME" : longue tradition d'étude des petites entreprises pour Magellan et Coactis ;
- "développement social et durable" : dimension sociale et responsable de l'activité organisationnelle avec le thème de la santé comme central pour Magellan, LSAF et Coactis ;
- "processus décisionnels" : comportement face au risque (LSAF) et complexité pour Magellan et Coactis.

La stratégie de recherche du pôle est étroitement articulée avec celle de la formation afin de les faire bénéficier des résultats de la recherche. La formation doctorale est une priorité caractérisée par une forte ouverture internationale dans ses contenus et dans les enseignements de haut niveau dispensés. Une attention particulière est portée au processus de recrutement des doctorants qui doit assurer une attractivité réelle des meilleurs talents nationaux et internationaux.

La politique de ressources humaines du pôle appuie la stratégie de recherche afin d'en assurer l'attractivité, en termes de carrière des enseignants-chercheurs et de recrutement des talents. La mise en œuvre de cette politique demande la plus grande souplesse dans l'application des dispositions internes à l'établissement.

La gouvernance

Les écoles qui composent le pôle gardent chacune leur statut et leurs prérogatives (article 713-9). La gouvernance est définie au regard d'une structuration qui, à brève échéance, se fera autour des deux écoles : une School of Management et une School of Actuarial Sciences.

Cette gouvernance du pôle est construite sur les valeurs managériales : l'agilité, fondée sur la subsidiarité ; la collégialité, fondée sur l'instruction commune entre Schools ; le respect, fondé sur les caractéristiques des schools ; la mutualisation, fondée sur le principe d'efficacité globale.

Au démarrage (2020), le pôle comprend trois Schools avec statut d'instituts : l'IAE de Saint-Étienne, l'iaelyon School of Management et l'ISFA. Pour son organisation interne et ses processus de délibération et de décision, le pôle fonctionne sur la base de plusieurs instances :

- Un conseil de pôle, instance décisionnelle du pôle, composé au maximum de 40 membres dont au moins 10 membres extérieurs. La composition de ce conseil est une émanation représentative des conseils des écoles qui composent le pôle. En particulier, toute entrée d'une nouvelle composante/entité dans le pôle MASc devra faire l'objet d'une approbation par le conseil à la majorité des deux tiers ;
- Le pôle est dirigé par un directeur (enseignant-chercheur) qui est approuvé par le président sur proposition du conseil du pôle pour un mandat de cinq ans (renouvelable 1 fois). Les directeurs des écoles donnent leur avis au conseil de pôle et au président de l'Université-Cible préalablement à la procédure d'approbation. Le directeur siège au COMEX de l'Université-Cible. Il est secondé par deux directeurs adjoints sur les volets formation et recherche ;
- Le comité de direction est l'organe en charge du pilotage du pôle, chargé de préparer les ordres du jour du conseil du pôle, de mettre en œuvre ses orientations et ses décisions. Sa composition est la suivante : le directeur du pôle et ses deux adjoints (formation et recherche) ; les deux directeurs des Schools et leur(s) directeur(s) adjoint(s) (et le directeur de l'IAE de Saint-Étienne et son adjoint en phase de démarrage remplacés à la cible par un adjoint issu de l'école de Saint-Étienne) ; les directeurs des laboratoires à rattachement principal ; un représentant académique du campus de Saint-Étienne ; le responsable administratif du pôle.

En fonction des sujets traités, le comité de direction pourra inviter toute personne qu'il jugera nécessaire à l'éclairer dans son travail.

La structuration du pôle se déploie selon deux étapes : à court terme une mutualisation de certaines fonctions supports et à la cible un modèle intégré de services et fonctions supports. L'organisation générale du pôle assure une proximité au niveau de ses localisations (Manufacture des Tabacs, Gerland, Saint-Etienne, Roanne, Bourg-en-Bresse) garante de la qualité de service.

Le pôle, pour son fonctionnement, dispose en outre de moyens attribués directement par l'Université et de la contribution décidée par chacune des Schools sur ses ressources propres. Les modalités de dialogue de gestion interne au Pôle sont effectuées au sein du comité de direction dans le cadre du processus du COM global avec l'université.

Les ressources propres générées par les Schools ou laboratoires sont gérées à leurs niveaux (taxe d'apprentissage, contrat d'alternance, formation continue, chaires et contrats de recherche...).

Une politique de partenariat volontariste

Par sa stratégie et ses actions, le pôle MASc contribue à affirmer l'Université-Cible comme acteur incontournable du développement socio-économique du territoire. En particulier :

- il est bien inséré localement et joue un rôle d'ascenseur social par ses formations et leur ouverture et à travers ses anciens diplômés en activité (y compris à l'étranger) ;
- il offre plus de 3 000 stages par an et plus de 1 200 alternants par an ;
- il offre des services en vue de favoriser l'insertion professionnelle : career center pendant la formation et après l'obtention du diplôme, module de préparation au projet professionnel, module d'insertion professionnelle... ;
- il est ouvert sur son environnement local, national et international.

Pour développer ses capacités partenariales, le pôle est réactif et agile et peut éventuellement se doter d'un outil tel que CRM UdL (GRC : gestion de la relation contact) et de personnels.

Vie universitaire et vie étudiante

Le pôle joue un rôle actif dans la vie universitaire et l'amélioration des conditions de travail sur les différents sites pour les étudiants comme pour les personnels. La création d'un Think Tank "étudiants/enseignants / administratifs" favorise la réflexion des uns et des autres sur les différents sujets, au-delà de la répartition des équipes et services sur les différentes localisations : Saint-Étienne, Roanne, Gerland, Manufacture, Bourg-en-Bresse.

Au démarrage, l'accent sera particulièrement mis sur toutes les actions structurantes en termes de cohésion du nouveau pôle et développement des synergies.

06. PÔLE SANTÉ HUMAINE (PUSH)

Introduction

Le pôle de formation et de recherche en santé humaine Lyon - Saint-Étienne (PUSH) correspond au regroupement de la majeure partie des structures de formation et de recherche en santé. Le pôle est impliqué dans la formation à tous les niveaux, de la première année du 1^{er} cycle au 4^e cycle, et dans la recherche biomédicale sous ses différents aspects : recherche clinique, recherche fondamentale et recherche translationnelle. Elle est effectuée en particulier en partenariat avec les deux CHU de Lyon (HCL) et de Saint-Étienne, ainsi que le Centre Léon Bérard (CLB, centre anti-cancéreux de Lyon) et le centre hospitalier du Vinatier, en lien avec les organismes nationaux de recherche.

Les chercheurs statutaires Inserm et CNRS des unités de recherche en rattachement principal et secondaire au pôle sont représentés et impliqués dans le projet et la trajectoire du pôle.

Début 2019, à l'initiation du pôle, celui-ci regroupe plus de 19 000 étudiants incluant tous les cycles de formation du 1^{er} au 4^e cycle. Ce pôle mobilise environ 800 enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, 60 personnels universitaires et 300 personnels BIATSS.

Ambition

L'ambition du pôle ainsi constitué est de développer une forte visibilité internationale dans le domaine de la santé pour la deuxième région française. Ses missions sont ainsi au cœur de la dynamique portée par le projet de l'Université-Cible :

- promouvoir, coordonner et accompagner la formation et la recherche dans tous les domaines de la santé humaine ;
- faciliter la transversalité, l'interdisciplinarité et les doubles cursus ;
- placer l'innovation en priorité pour la formation et la recherche ;
- développer des synergies avec d'autres pôles, notamment le pôle Biosciences et sciences pharmaceutiques (BSP), la santé humaine ayant une place clé dans le concept One Health ;
- développer les pratiques d'amélioration continue, évaluation et démarche qualité ;
- mutualiser tous les moyens disponibles au service de la lisibilité nationale et internationale.

Périmètre

Le pôle se construit autour de cinq composantes des Universités de Lyon 1 et de Saint-Étienne, avec leur statut d'UFR et d'institut : l'UFR médecine Lyon-Est, l'UFR médecine et maïeutique Lyon-Sud Charles Mérieux, l'UFR médecine Saint-Étienne, l'UFR odontologie, l'Institut des sciences et techniques de la réadaptation (ISTR). Seize unités de recherche y sont rattachées.

La collaboration avec le pôle BSP repose sur un comité de coordination inter-PFR afin de développer les axes stratégiques de formation et de recherche communs et de définir les règles de mutualisation de moyens humains et financiers qui leur sont dédiés (unités de recherche et plateformes scientifiques).

Les principaux axes de recherche sont actuellement : système musculo-squelettique, réhabilitation - nutrition, diabétologie, métabolisme - pathologie cardio-neuro-vasculaire - oncologie, lymphome, ciblage thérapeutique - santé publique, épidémiologie, prévention, risques, qualité - ingénierie thérapeutique, ultrasons - génétique humaine, maladies rares notamment avec la plateforme AURAGEN.

Partenariats et interactions

Les organismes de recherche jouent un rôle primordial dans la stratégie du pôle, notamment l'Inserm et le CNRS, en raison de la présence de nombreux chercheurs de ces organismes au sein de grandes unités de recherche labélisées, rattachées aux deux pôles PUSH et BSP. L'interaction qui en découle est essentielle à la cohérence entre les offres de formation des deux pôles.

De la même manière, le champ de la recherche dans le domaine de la santé humaine conduit à des interactions fortes avec les départements de la recherche et de l'innovation (DRCI) des deux CHU partenaires (HCL et CHU de Saint-Étienne), ainsi qu'avec la commission recherche du CLB. Ces interactions et partenariats ont d'ores et déjà un lieu de représentation et d'expression concertée au sein des comités de recherche biomédicale et santé publique CRBSP de Lyon et Saint-Étienne, qui, à terme, devraient se regrouper.

Outre le pôle BSP, d'autres interactions apparaissent naturelles, notamment avec les pôles Ingénierie, Sciences et humanités, Droit, et Management et Sciences actuarielles. Ces interactions permettent, d'une part l'identification de doubles cursus et d'autre part l'émergence d'une thématique transversale propre à l'Université-Cible, intitulée "santé globale, individu, technologie". D'autres interactions hors de l'Université-Cible viendront enrichir le projet.

Gouvernance

La gouvernance du pôle se construit selon la logique d'une représentation équitable des personnels constitutifs du pôle (membres élus) et des représentants institutionnels des partenaires mentionnés ci-dessus (membres désignés), ainsi que de membres extérieurs, selon trois instances : le conseil de pôle (instance décisionnaire du pôle), le conseil de formation et de recherche et le comité de direction restreint, qui est l'instance exécutive de gestion au quotidien. Le pôle installe également un conseil d'orientation stratégique.

Le conseil de pôle (40 membres)

Il délibère sur toutes les missions déléguées au pôle : stratégie globale, recrutements des étudiants, maîtrise des cursus et des diplômes, campagne d'emplois, gestion de la recherche et des projets, ainsi que la répartition des moyens humains et financiers du pôle.

Il se compose de :

- 23 membres élus, répartis de manière égale entre les entités constitutives : enseignants-chercheurs de rang A (5) et B (5), représentants des DU des unités de recherche rattachées (3, dont au moins un de Saint-Étienne), représentants des personnels BIATSS (5) et des étudiants (5). L'hypothèse est celle d'un conseil représentatif des EC, BIATSS et étudiants élus des conseils des structures constitutives ;
- cinq membres de droit : les cinq doyens ou directeurs de composante ;

- deux membres désignés: les deux présidents de CME des CHU de Lyon et Saint-Étienne;
- 10 membres extérieurs comprenant: les directeurs généraux des CHU de Lyon et Saint-Étienne ou leur représentant (2), le directeur des écoles de santé des armées de Lyon-Bron (1), le directeur du Centre Léon Bérard (1), le praticien universitaire coordonnateur du Centre hospitalier le Vinatier (1), un représentant des EPST (1), un représentant des collectivités territoriales (1), trois représentants parmi les partenaires renforcés (3).

Le directeur du pôle est nommé par le président de l'Université-Cible sur propositions du conseil de pôle. Le ou les candidats ainsi proposés sont identifiés parmi les personnels titulaires hospitalo-universitaires, universitaires ou directeurs de recherche en exercice pour un mandat de cinq années. Le directeur participe au COMEX de l'Université-Cible.

Compte tenu de la caractéristique territoriale notamment la spécificité en lien direct avec le CHU de Saint-Étienne et son groupement hospitalier de territoire (GHT Loire), l'UFR de médecine de Saint-Étienne conserve son autonomie dans le cadre de la stratégie de l'Université-Cible sur les points suivants:

- les capacités d'accueil et de formation pour la 2^e année des études de médecine;
- les capacités de formation en lien avec l'agence régionale de santé ARS pour l'admission en 4^e année de médecine;
- la gestion du 3^e cycle des études médicales (internes) et notamment son nombre de postes dans les différentes disciplines;
- la révision des effectifs hospitalo-universitaires en lien avec le CHU de Saint-Étienne
- la formation médicale continue.

Lyon conserve son comité de coordination des études médicales (CCEM) pour la coordination des parcours médicaux, la révision des effectifs hospitaliers et universitaires, les affectations des personnels hospitalo-universitaires, les conventions avec les CHU, etc.

Le conseil de la formation et de la recherche

Ce dernier est constitué: des doyens des entités constitutives (cinq), des vice-doyens ou directeurs adjoints des entités constitutives, de six représentants des laboratoires (dont au moins deux de Saint-Étienne), d'un directeur d'école doctorale, d'un chargé de mission recherche par entité constitutive, un chargé de mission 1^{er} cycle par entité constitutive, un chargé de mission 2^e cycle par entité constitutive, un chargé de mission 3^e cycle et formation continue par entité constitutive, un directeur de l'école de sages-femmes, le directeur administratif du pôle, le directeur DRCl de chaque CHU, un BIATSS par entité constitutive, deux étudiants par entité constitutive.

Ce conseil élit un directeur de pôle adjoint recherche et un directeur de pôle adjoint formation parmi les personnels titulaires hospitalo-universitaires, universitaires ou directeurs de recherche pour un mandat de cinq années.

Afin de définir une stratégie de formation et de recherche concertée, un comité de coordination est constitué entre les pôles Santé humaine et BSP. Ce comité, constitué des directeurs/directeurs adjoints des deux PFR et des responsables de composantes, se réunit trimestriellement pour élaborer une politique commune en termes d'équipements, de recherche et de formation concernant les thématiques

communes de santé humaine. Au sein de ce comité, sont menées des discussions concernant l'élaboration de profil de poste d'enseignant-chercheur mono-appartenant à l'interface science/santé, de nouvelles formations science/santé et des interactions entre formations de santé, des réponses aux appels d'offres concernant les deux pôles. Ce comité de coordination peut être élargi aux différentes commissions des deux pôles et comprendre des personnalités extérieures en fonction des thèmes abordés.

Ce comité, a aussi pour mission de proposer des axes de recherche concertés sur les thématiques transversales de l'Université Cible, relevant du périmètre scientifique des deux pôles (santé globale, technologie, individu). Il a également à travailler dans le cadre d'une gestion concertée des unités de recherche (unités de rattachement secondaire à chacun des deux pôles) et des plateformes scientifiques intervenant dans ces thématiques. Ce lieu d'échange est naturellement en interaction avec les CRBSP des deux CHU.

Comité de direction (10 membres)

- directeur du conseil de pôle;
- directeur de pôle adjoint recherche;
- directeur de pôle adjoint formation;
- doyens/directeurs des entités constitutives;
- président du comité de coordination des études médicales;
- directeur administratif du pôle.

Le pôle se dote également d'un conseil d'orientation stratégique (COS) qui lui est propre pour contribuer à la réflexion dans la définition de ses objectifs et de sa trajectoire dans son périmètre académique. Il est composé exclusivement de personnalités extérieures au site de Lyon St-Etienne.

07. PÔLE SCIENCES ET HUMANITÉS

Ambition

Le pôle se construit avec l'ENS de Lyon, avec les départements et laboratoires de l'UFR Faculté des Sciences de Lyon 1, ceux de l'Observatoire des sciences de l'univers OSU (École interne¹⁴ de Lyon 1), ceux des facultés des lettres et civilisations, des langues et de philosophie de Lyon3, les départements d'études politiques et territoriales, d'économie et ceux des facultés des sciences et techniques, arts, lettres langues et sciences humaines et sociales de l'Université Jean Monnet, dans le schéma de fonctionnement spécifique du campus Université-Cible@Saint-Étienne.

Le pôle contribue à la reconnaissance internationale de l'Université-Cible comme université de recherche intensive et développe, à cette fin, formations et recherches d'excellence. Il joue un rôle central dans son attractivité et son rayonnement, en tant que porteur de disciplines socles du développement académique et scientifique, rassemblant notamment sciences exactes, expérimentales, sciences humaines, arts, lettres, langues et sciences sociales. Il met au premier rang de ses missions la formation par la recherche d'étudiants motivés par la poursuite de parcours exigeants. Le pôle fait appel à un bassin de recrutement national et international et sa capacité d'essaimage s'étend également aux échelles nationale et internationale. Il interagit avec l'ensemble des domaines et communautés scientifiques, en particulier dans les autres pôles de l'établissement.

Facteurs déterminants pour l'ensemble de l'établissement, son attractivité, et sa visibilité aux niveaux national et international s'appuient notamment sur la qualité du recrutement et de la formation de ses étudiants, sur le rayonnement de tous les enseignants-chercheurs et chercheurs du pôle dont beaucoup bénéficient d'une grande visibilité au sein de la communauté nationale et internationale, ainsi que sur la marque de l'ENS de Lyon. Parce qu'il allie sciences exactes et expérimentales, lettres, langues, sciences humaines et sociales, ce pôle est en mesure de contribuer à une approche globale des défis sociétaux du 21^e siècle.

Le pôle Sciences et Humanités se construit avec les caractéristiques académiques suivantes :

- le centre de gravité en formation est le secteur post-licence, au meilleur niveau de la scène académique internationale. Les masters développent un haut niveau d'exigence, avec une implication importante de la recherche dans la formation — la poursuite en thèse étant un débouché important ;
- très sélectif, cadre de la scolarité normalienne, le diplôme de l'ENS de Lyon promeut un parcours de formation par la recherche, attentif au cursus individualisé de chaque étudiant. Les formations de second cycle recrutent des étudiants à une échelle nationale et internationale ;
- les formations post-baccalauréat que le pôle comporte s'appuient sur la recherche. Elles sont sélectives dès l'entrée et à tous les niveaux. Elles sont conçues pour des flux maîtrisés sur l'ensemble du cursus et correspondent à un objectif de réussite élevé. Au niveau L3, les licences ont pour objectif d'attirer dans le pôle des étudiants venus de l'ensemble du territoire national et de l'international, et sont adossées aux compétences et expertises des unités recherche ;
- les unités de recherche rattachées au pôle sont pour l'essentiel reconnues au niveau national par un partenariat étroit avec les organismes de recherche. Leurs objets de recherche sont centrés sur le développement de connaissances qui correspondent à des questionnements fondamentaux des disciplines et qui portent les innovations en prenant en compte leurs déclinaisons possibles dans les secteurs sociaux ou économiques. Leurs missions principales sont ainsi la recherche fondamentale et l'innovation. Les unités de recherche sont accompagnées par une programmation pluriannuelle

des investissements ;

- les enseignants-chercheurs et les chercheurs, dans le respect de leurs statuts respectifs, sont fortement impliqués dans la formation par la recherche à tous les niveaux, le doctorat étant un débouché naturel. Ils sont accompagnés par une organisation volontariste et décentralisée des services de soutien à la recherche. Ils peuvent soumettre des projets à un dispositif interne au pôle qui dispose de montants significatifs ;
- à la cible, les enseignants-chercheurs bénéficient de la possibilité d'une année sabbatique tous les six ans.

Formations / 1^{er} cycle

Une structure innovante dans la construction de l'Université-Cible est l'École Universitaire de 1^{er} Cycle (EU1C). Les enseignants et enseignants-chercheurs du pôle, dans sa composante universitaire, contribuent à l'EU1C. Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'ENS de Lyon peuvent y contribuer sur la base du volontariat.

Les formations de niveau licence troisième année présentes dans le pôle comprennent, à l'état initial, les parcours mis en œuvre conjointement par l'ENS de Lyon et des Universités, ainsi que les formations sélectives. C'est la construction du cycle licence dans le cadre de la future accréditation (2022-2025) qui permettra d'identifier ou de construire les formations qui seront effectivement opérées par l'EU1C et celles qui prennent place dans le pôle. Les formations qui rejoindront le pôle devront être construites avec une forte sélection des étudiants, une exigence élevée sur le niveau d'engagement des étudiants, et dans l'objectif d'accueillir majoritairement des étudiants venus de l'ensemble du territoire national, ou de l'international, dès l'admission en L1.

Formations / 2^e cycle

Ces formations comprennent : des masters, le diplôme de l'ENS de Lyon, les diplômes universitaires des entités universitaires constitutives du pôle, les préparations aux concours d'agrégation.

L'ENS de Lyon organise ses préparations à l'agrégation dans le cadre de parcours de masters spécifiques, distincts des parcours de master orientés vers les métiers de la recherche. Des formations bilingues participent à des parcours internationaux.

Recherche

Le pôle a des liens forts et privilégiés avec les organismes de recherche. Les laboratoires qui lui sont rattachés sont dans leur grande majorité (plus des trois quarts) des unités mixtes, contractualisées avec le CNRS qui couvrent l'ensemble des disciplines du pôle, mais aussi avec l'Inria, l'INSERM et l'INRA. Dans ces laboratoires, environ 550 chercheurs sont des personnels des organismes. Le dynamisme de la recherche se manifeste également dans la reconnaissance :

- des agences de financement : le pôle entretient un volume de contrats important avec l'ANR et une part très significative des ERC du site ;
- du rayonnement individuel de ses chercheurs et enseignants-chercheurs distingués par des prix nationaux et internationaux, membres d'académies en France ou à l'étranger ;
- des acteurs du monde socio-économique, partenaires d'un grand nombre d'unités de recherche.

¹⁴- Au titre de ses missions spécifiques en matière d'observations en relation avec l'INSU et le corps des CNAPs du MESRI.

Relations avec les autres PFR

Par sa pluridisciplinarité et son positionnement sur des questions fondamentales, le pôle entretient des liens et développe des projets communs avec tous les autres pôles de l'Université-Cible : les pôles Santé Humaine, Biosciences et Sciences Pharmaceutiques, Ingénierie, Management et Sciences Actuarielles, Droit, Sciences Technologie et Société, Éducation et Sport (par la contribution des enseignants et enseignants-chercheurs du pôle aux masters MEEF). Certains secteurs sont par nature transverses et feront l'objet d'initiatives larges au sein de l'Université-Cible. C'est, dans une liste évidemment non limitative, le cas de l'intelligence artificielle, des enjeux liés à l'environnement, aux mondes urbains, à l'économie... De même, le pôle a des liens privilégiés avec les établissements du site, membres de la ComUE, avec qui des relations étroites sont entretenues, en formation comme en recherche, dans tous les secteurs d'activité. Dans ses activités internationales, le pôle s'appuie sur un large ensemble de partenariats forts établis par les établissements constitutifs de l'Université-Cible. Ces partenariats seront renforcés : ils sont essentiels pour la formation, notamment pour la mobilité étudiante.

Sur le plan organisationnel, l'ambition du pôle est celle de l'innovation avec l'objectif de disposer d'une organisation fluide et efficiente qui tire le meilleur parti des structures universitaires et de l'ENS au profit d'un pôle pleinement intégré¹⁵.

Sur la base des données 2017 et au démarrage, le pôle regroupe environ 6 500 étudiants en 2^e cycle et 1 300 en doctorat ainsi qu'environ 350 post-doctorants. Les étudiants de 1^{er} cycle inscrits dans des formations opérées par les départements du pôle sont environ 11 000 ; ils mobilisent les 3/5 des services d'enseignement, et sont à prendre en compte dans l'EU1C. Le pôle regroupe en effet environ 1 000 enseignants-chercheurs et enseignants. Près de 550 chercheurs des organismes exercent dans des laboratoires rattachés au pôle.

Gouvernance à la cible

La gouvernance à la cible se met en place à partir du premier semestre 2022, pour accompagner la mise en place de la carte de formation 2022-2025.

Le conseil de pôle

La gouvernance du pôle se construit autour de trois instances : le conseil de pôle, instance décisionnaire pour le PFR ; le conseil de formation et recherche (CFR), instance consultative sur les sujets académiques du PFR et décisionnaire sur les questions individuelles ; le comité de direction (Codir), instance exécutive du PFR.

Par subsidiarité, et conformément aux dispositions globales de l'Université-Cible, le conseil de pôle délibère sur le budget du pôle, la répartition des ressources au sein des structures internes, la campagne d'emploi, le règlement intérieur, l'offre de formation et le règlement des études, la stratégie de recherche et de partenariats e, les décisions contractuelles avec les autres pôles et avec l'EU1C. Le conseil de pôle approuve le contrat d'objectifs et de moyens (COM) soumis au COMEX, au CA de l'Université-Cible et à celui de l'ENS de Lyon.

Le conseil de pôle est composé de 32 membres, dont 50% de représentants élus (par circonscription) des personnels et étudiants, et 50% de représentants d'organismes de recherche et de partenaires, ainsi que de personnalités extérieures au pôle. Il est présidé par le directeur du pôle, membre de droit du conseil de pôle. Parmi les personnalités extérieures, une partie (dont les représentants d'organismes de recherche et collectivités) est issue du CA de l'ENS de Lyon ; une partie représente l'Université-Cible (représentants de la gouvernance désignés par celle-ci et d'autres PFR désignés par ces pôles¹⁶) ; les autres personnalités extérieures sont désignées par des institutions indépendantes. Cette répartition vise à ce que les instructions et avis portés par le conseil de pôle puissent être transmis valablement aux deux instances qui valident formellement les décisions sur leurs périmètres, c'est-à-dire le conseil d'administration de l'Université-Cible et celui de l'ENS de Lyon. Ces instances contribuent à la cohérence avec la stratégie et les missions des établissements exerçant leur personnalité morale.

Dans ce schéma la composition du conseil de pôle est : 16 membres élus (4 A, 4 B, 4 BIATSS, 4 étudiants) répartis par circonscription ; 16 personnalités extérieures, dont huit sont aussi membres du CA de l'ENS de Lyon (quatre désignées par les organismes et quatre désignées par les institutions partenaires) ; quatre sont des personnalités extérieures supplémentaires dont les appartenances sont à définir en commun avec les acteurs du pôle ; quatre sont des représentants de la gouvernance de l'Université-Cible, dont des représentants d'autres pôles.

¹⁵- Cf livre 1 paragraphe 2.2.2

¹⁶- Les pôles a priori les plus concernés sont biosciences et sciences pharmaceutiques, ingénierie et éducation.

Le conseil de formation et de recherche

À terme, les activités de formation du pôle se structurent respectivement autour des départements, opérateurs de formation et des unités de recherche, structures réunies au sein du conseil de formation et de recherche. Le conseil de formation et de recherche est constitué de deux sous-commissions: la commission formation et la commission recherche. Le conseil dans ses formations restreintes à ses membres internes et/ou à ses membres HDR, remplit les missions relatives aux questions individuelles¹⁷, ultimement validées par les établissements exerçant leur personnalité morale. Il porte également avis sur les profils des enseignants-chercheurs souhaités au recrutement. Le conseil de formation et recherche est présidé par le directeur du pôle, ou son représentant.

La commission formation

C'est l'instance qui débat et porte avis sur les activités de formation et celles concernant la vie universitaire. Elle délibère sur l'accueil des étudiants, les modalités de contrôle des connaissances, porte avis sur les formations, les profils d'enseignement des demandes d'emploi d'enseignants-chercheurs, sur les postes techniques et administratifs relevant de la formation. Elle est présidée par le directeur adjoint du pôle en charge de la formation ou son représentant.

La commission formation pourrait être composée de représentants élus des enseignants-chercheurs, des étudiants et des BIATSS (par circonscription), de personnalités extérieures, de responsables de services et de directeurs de département, d'un représentant de l'EU1C ainsi que de responsables d'autres pôles.

L'assemblée des directeurs de département

L'assemblée des directeurs de département (élus par leur communauté) est force de proposition et émet des avis sur les aspects formation. Elle vise à développer des projets communs et à construire une culture commune. Elle est réunie régulièrement et présidée par le directeur adjoint du pôle en charge de la formation.

La commission recherche

L'activité recherche des unités est débattue au sein d'une commission recherche, s'appuie sur des avis externes, majoritairement académiques. La composition de la commission recherche est: 18 personnes élues, soit six (deux A, deux B, un BIATSS, un étudiant doctorant) pour chacun des trois secteurs suivants: sciences exactes et expérimentales; secteur lettres, sciences humaines et sociales; ENS de Lyon; 18 personnalités extérieures, dont 14 sont également membres du conseil scientifique de l'ENS de Lyon. Le choix de ces 18 personnalités extérieures, désignées par leurs institutions ou sollicitées intuitu personæ, sera défini en commun par les acteurs du pôle à sa création¹⁸. La commission recherche est présidée par le directeur adjoint du pôle en charge de la recherche, ou son représentant.

17- Cf. livre 1 § 2.2.1

18- Une répartition équilibrée pourrait consister pour moitié de personnes désignées par des institutions nationales (organismes de recherche, Collège de France, académies, entreprises, ...) et pour moitié de personnes sollicitées par la gouvernance du pôle (représentants d'établissements partenaires, personnalités du monde de la recherche...). L'équilibre des secteurs disciplinaires au sein du pôle est indispensable.

L'assemblée des directeurs d'unité

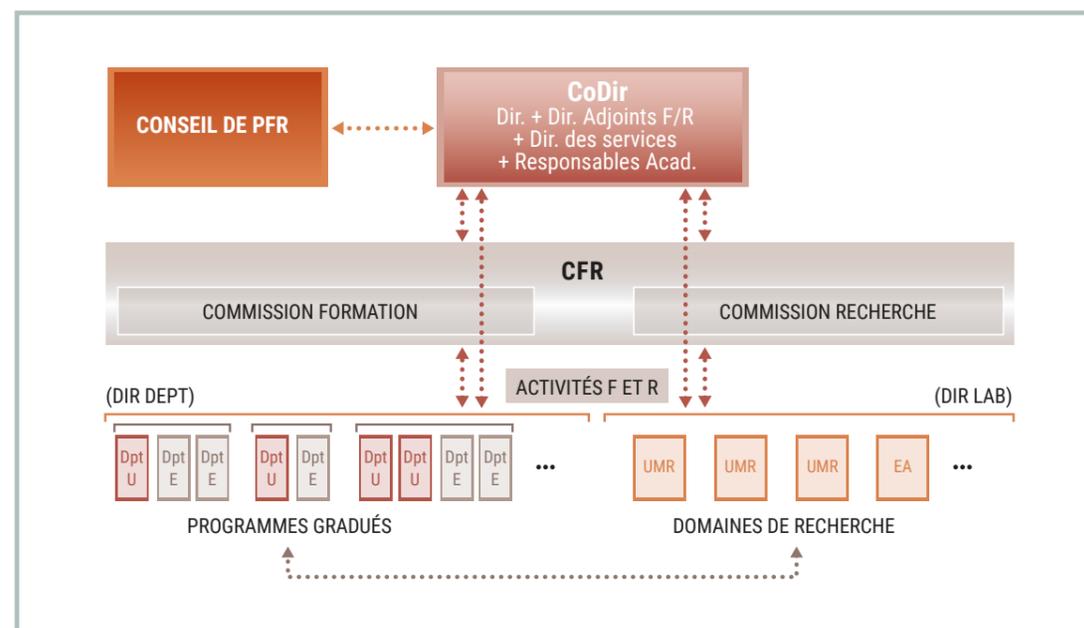
Force de proposition, elle joue un rôle essentiel dans le partage des bonnes pratiques en recherche, l'établissement de procédures efficaces, le développement d'initiatives à haut potentiel. Elle est réunie régulièrement et présidée par le directeur adjoint du pôle en charge de la recherche ou son représentant.

Le comité de direction (CoDir)

Construit en concertation avec les acteurs du pôle, il assure la gouvernance opérationnelle. Il se réunit régulièrement et débat de toutes les questions ayant trait au pôle, qu'elles soient de nature académique, organisationnelle, administrative, etc. Le CoDir est garant de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat d'objectifs et de moyens (COM) du pôle, dans le cadre de la stratégie de l'Université-Cible. Il est constitué du directeur du pôle, du directeur adjoint en charge de la formation, du directeur adjoint en charge de la recherche, de responsables académiques en proximité des campus et en concertation avec ceux-ci, du responsable des interactions avec EU1C et du directeur des services du pôle.

Le président de l'ENS de Lyon est le directeur de pôle. Il fait partie du COMEX de l'Université-Cible. Il préside le conseil de pôle et le conseil de formation et de recherche en formation plénière, et nomme les membres du comité de direction après information au conseil de pôle. Le DGS de l'ENS de Lyon est le directeur des services du PFR.

PFR SC & HUM, SCHÉMA DE GOUVERNANCE À LA CIBLE



Contrat d'objectifs et de moyens

Les ressources disponibles pour le pôle proviennent du MESRI, via l'allocation pour l'ENS de Lyon et via la dotation de l'université-cible. L'affectation au pôle de la dotation en provenance de l'Université-Cible précise notamment les moyens financiers, le rattachement des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels des fonctions supports et de soutien, le plafond pour la campagne emploi du pôle, le périmètre immobilier. L'ensemble de ces moyens est dévolu à la réalisation de l'ensemble des missions et des projets du pôle. Le dialogue sur les ressources se conclut par un contrat d'objectifs et de moyens (COM), intégré dans le respect du cadrage global de l'Université-Cible et approuvé par les conseils d'administration de l'Université-Cible et de l'établissement-composante. Le COM est élaboré en concertation avec tous les acteurs du pôle (départements de formation, unités de recherche, conseil de formation et recherche...). La validation finale au niveau de l'Université-Cible fait l'objet d'interactions avec le COMEX et la gouvernance centrale.

Sur la base du COM et des indicateurs de performance fixés d'un commun accord, le pôle remettra régulièrement un tableau de bord recensant les objectifs atteints pour la période donnée. L'évaluation du niveau de réalisation de ces objectifs s'appuie sur des indicateurs. Un bilan annuel est partagé au sein du conseil de pôle et communiqué aux CA de l'Université-Cible et de l'ENS de Lyon.

Dispositions transitoires

L'Université-Cible est créée en 2020, année de mise en place de toutes ses structures. Une période transitoire en 2020-2021 accompagne la mise en place du pôle et se termine à la rentrée 2022, qui marque le début de la nouvelle carte de formation.

Comité de direction

Le comité de direction pour la phase de transition est une instance exécutive collégiale préfiguratrice qui se met en place dès l'automne 2019.

Le comité de direction comprend :

- le directeur de pôle, qui arbitre en dernier ressort - le cas échéant après consultation du COMEX ;
- 2 directeurs adjoints en charge du secteur sciences issu de Lyon 1, respectivement pour la formation et pour la recherche.
- 2 directeurs adjoints en charge des domaines humanités et sciences de l'ENS de Lyon, respectivement pour la formation et pour la recherche
- 2 directeurs adjoints en charge du secteur lettres et sciences humaines issu de Lyon 3, respectivement pour la formation et pour la recherche.
- 2 directeurs adjoints issus du campus de Saint-Etienne, respectivement pour la formation et pour la recherche.
- le directeur des services du pôle ;
- le responsable 1^{er} cycle / EU1C.

Le comité de direction se réunit autant que de besoin en format élargi, c'est-à-dire comprenant les directeurs et doyens des structures universitaires internes (UFR Faculté des Sciences et OSU Lyon 1,

facultés de Lyon3, facultés et départements de Saint-Étienne).

Moyens

La référence des moyens attribués par l'Université-Cible sur le périmètre des entités universitaires est établie dès 2019 et finalisée en 2020. Ces moyens, tels qu'inscrits dans le COM du PFR, sont préservés pendant la période transitoire au sein de chaque périmètre. Le COM est élaboré par le comité de direction sur la base de propositions ; des interactions sont menées par les responsables en charge de la formation et de la recherche au sein des structures universitaires.

Les propositions du pôle sont, in fine, présentées pour validation aux instances de l'Université-Cible et de l'établissement-composante.

Dans le respect des dispositions établies par la gouvernance (comité de direction) du pôle, les entités internes issues des composantes universitaires du pôle :

- proposent un budget
- assurent la gestion des personnels affectés au pôle et qui leur sont rattachés ;
- gèrent leurs fonctions support et de soutien, en cohérence avec celles de l'établissement-composante ;
- disposent de leurs moyens et des ressources propres qu'elles ont générées ;
- proposent aux commissions formation et recherche du pôle la répartition des emplois et des profils de poste, sur laquelle le conseil de PFR donne son avis après validation par la gouvernance du pôle.

Conseil de pôle

Le conseil de pôle est mis en place en 2020. À cette date, les représentants élus initialement le sont sur la base d'une représentation égale des établissements constitutifs du pôle (Lyon 1, Lyon 3, ENS de Lyon et Saint-Etienne). Les élus représentant ces établissements sont issus de processus internes à chacun d'eux. Les élus représentant l'ENS de Lyon sont issus du CA de l'ENS de Lyon.

Dans ce schéma la composition des 16 membres élus est la suivante : quatre pour chaque entité Lyon 1, Lyon 3, ENS de Lyon et St-Etienne, soit un A, un B, un BIATSS, un étudiant par entité.

Conseil de formation et de recherche

La commission recherche est mise en place en 2021, dans la configuration à la cible.

La commission formation provisoire est mise en place en 2021, elle comporte quatre sous-commissions, une sous-commission par université fondatrice et une sous-commission correspondant à l'ENS de Lyon.

En matière de formation et de vie étudiante, les entités internes des établissements universitaires fondateurs :

- participent à la commission formation et contribuent à l'élaboration de la stratégie formation du pôle ;
- préparent, en synergie avec les autres entités du pôle et avec l'établissement-composante, l'accréditation des formations ;
- assurent la gestion des formations qui leur sont rattachées ;

- assurent leur implication dans l'EU1C pour les formations qui les concernent;
- proposent aux instances compétentes du pôle le règlement des études, les modalités de contrôle des connaissances, le calendrier de la scolarité;
- proposent la composition des jurys pour les formations qui les concernent;
- ont la responsabilité de la gestion des stages de leurs étudiants;
- recrutent, après validation par les instances du pôle, et dans le respect de la réglementation et de la soutenabilité budgétaire, les enseignants contractuels intervenant dans les enseignements sous leur responsabilité;
- assurent la répartition et l'évaluation des enseignements et des formations;
- mettent en place des mesures pour faciliter l'insertion professionnelle de leurs étudiants;
- définissent et gèrent une offre de formation tout au long de la vie;
- promeuvent à l'international leur offre de formation et celles du pôle;
- assurent le développement des actions, des dispositifs et des services pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants rattachés aux formations qu'elles opèrent.

Dans le cadre défini par le pôle, en matière de recherche, les entités internes des établissements universitaires fondateurs :

- participent à la commission recherche et contribuent à l'élaboration de la stratégie de recherche du pôle;
- assurent le suivi et la gestion des moyens affectés aux unités de recherche qui les concernent;
- reçoivent des moyens récurrents attribués dans le cadre du COM du PFR.

Jalons pour la co-construction de la cible et de la trajectoire

La période transitoire permet d'élaborer un référentiel de pratiques communes pour la préparation et la présentation de l'évaluation HCERES des établissements en 2021 et la présentation de fin de période probatoire IDEX. Durant toute la phase transitoire, les structures qui souhaitent anticiper la structuration cible peuvent le faire à leur demande.

2019

- Finalisation du périmètre du pôle, si des entités montrent une cohérence académique plus forte au sein d'un autre pôle; cela peut, en particulier, concerner le positionnement de la chimie entre les pôles Sciences et Humanités et Ingénierie.
- Préfiguration du comité de direction de transition.

2020

- installation du directeur de pôle, installation du CoDir et du conseil de pôle et désignation des directeurs adjoints;
- élaboration par les services centraux des universités, par les directeurs d'unités et de formation d'une cartographie complète des ressources et dépenses associées (recherche, formations, infrastructures¹⁹, appels à projets,...). Cette cartographie constitue la référence pour la construction du budget 2021 du pôle;

19- Une liste des items à auditer comprendra a minima les points suivants : dotations, éléments patrimoniaux (bâtiment, fluides, gestion des déchets, ...), nombre d'allocations de recherche, reversement aux tutelles et filiales, moyens RH pour les services centraux travaillant sur le périmètre concerné, ATER, moniteurs, PRAG, ...

- préparation par chaque structure interne du pôle de la carte de formation pour un dépôt en 2021, arbitrages en comité de direction. Des formations nouvelles peuvent commencer à émerger, sur la base du projet EU1C et des formations graduées du Pôle;
- mise en place des réunions de directeurs d'unité de recherche et directeurs de département: les départements et les unités de recherches du pôle élaborent en commun les réponses aux appels à projets, dont PIA3;
- définition des indicateurs pertinents en lien avec le positionnement académique du pôle, notamment au niveau de la recherche fondamentale (publications, rayonnement dont ERC, IUF, prix, ...), de l'innovation (CIFRE, Laboratoires communs de recherche, volume de contrats publics/privés...) et de la formation (taux d'insertion des docteurs dans le milieu académique, taux d'insertion des titulaires de masters et de doctorats dans le milieu extra académique...).

2021

- phase 1 de décentralisation effective des services du pôle;
- dépôt de la carte de formation, dont transfert de certaines formations à d'autres pôles (ex. MEEF dans le pôle Éducation);
- mise en place de la commission recherche et définition d'un modèle économique de la recherche;
- premier avis de la commission recherche sur les aspects la concernant;
- mise en place de la commission formation provisoire, sous forme de quatre sous-commissions sur chacun des périmètres des établissements fondateurs, et échanges entre les sous-commissions de la commission formation provisoire pour la définition d'objectifs communs;
- présentation du pôle pour le jalon IDEX.

2022

- au cours du premier semestre, mise en place des instances de gouvernance du pôle dans le format à la cible;
- les départements de formation fonctionnent et remplacent les structures universitaires actuelles;
- phase 2 de décentralisation effective des services du pôle, dont ceux nécessaires au fonctionnement de la nouvelle carte de formation;
- la rentrée 2022 est préparée dans les conditions "à la cible";
- le budget 2023 est préparé dans les conditions "à la cible".

2023

- fonctionnement du pôle à la cible;
- début des échanges pour la construction de la carte de formation 2026-2030.

08. PÔLE SCIENCES TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ (STS)

Ambition et objectifs

Le pôle Sciences, Technologie et Société (STS) regroupe en son sein des entités pluridisciplinaires, ayant pour socle les sciences et la technologie et se caractérisant par un lien fort avec le monde professionnel. Il est constitué par les quatre IUT (Lyon 1, Lyon 3, Saint-Étienne, Roanne), le département de Mécanique de Lyon 1 et le département Info-Com de Lyon 3.

À travers une activité académique de haut niveau, il ambitionne de répondre, dans son domaine d'excellence, aux enjeux sociétaux de demain. Par la diversité de ses entités internes, le pôle regroupe un écosystème unique, disposant d'un large spectre de disciplines, aussi bien en sciences, qu'en technologie et sciences humaines et sociales.

Le PFR STS a en charge la formation de plus de 10 000 étudiants. Il offre, à chaque étudiant et à tous les niveaux de formation, un parcours professionnalisant. Ses formations sont déclinées en blocs de compétences, quel que soit le niveau.

Dispensant des formations de premier, deuxième et troisième cycles, et de FTLV, fondées sur une pédagogie de l'autonomie et développant une recherche technologique interdisciplinaire orientée vers l'innovation, le PFR STS forme à l'emploi des étudiants aptes à appréhender les interactions de la technologie avec l'homme et la société, et à évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, dans un souci de développement durable.

La force de ce projet innovant réside aussi dans la composition de la diversité de sa communauté qui partage des valeurs et des ambitions communes, et une même vision de l'évolution de l'enseignement supérieur, dans un objectif d'excellence, tant en recherche qu'en formation dans leurs domaines de compétence. En matière de formation, un des éléments forts est de faire émerger une École supérieure de technologie, à l'image des Hautes écoles supérieures suisses.

Pour réaliser ses ambitions, le pôle s'appuie sur environ 300 enseignants-chercheurs, 300 enseignants et 250 personnels administratifs et techniques.

Formation

L'offre de formation du PFR STS s'étend sur un large spectre de disciplines et est adossée aux avancées scientifiques et technologiques les plus récentes, articulées avec une pédagogie développant l'autonomie, le sens des responsabilités et l'acquisition de compétences opérationnelles. Elle place l'étudiant au centre de la formation, en articulant projet professionnel et bilans de compétences pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle. Le PFR est riche de sa collaboration avec le monde socio-économique et dispose d'un réseau d'intervenants, de partenaires et d'anciens étudiants présents dans tous les secteurs.

La structuration de l'offre de formation du PFR offre, dès 2020, la possibilité de créer des passerelles avec les autres pôles de l'Université-Cible et de nouer des collaborations. La formation de premier cycle du pôle STS contribue à l'émergence de l'École supérieure de technologie de Lyon.

Les formations de masters du pôle STS sont développées en collaboration avec les milieux socio-économiques, principalement en apprentissage et en alternance. Ces formations ont pour ambition de diplômer des étudiants ayant une forte employabilité, tout en s'ouvrant sur l'international en tissant des relations d'échange et de co-diplomation avec d'autres universités internationales, plus particulièrement européennes.

Ces formations s'appuient, dans leurs domaines d'excellence et d'expertise, sur une recherche technologique et sociétale au plus haut niveau. Elles ont pour vocation d'être suivies majoritairement par les meilleurs diplômés issus des formations technologiques du premier cycle.

École supérieure de technologie (EST) de Lyon

L'École supérieure de technologie de Lyon a pour mission de développer notamment par l'alternance, la professionnalisation des formations de niveau licence, en complémentarité avec l'École Universitaire du 1^{er} Cycle. L'EST de Lyon co-construit ses formations avec les branches professionnelles, notamment dans les secteurs en tension, avec une forte implication dans tous les projets de campus des métiers du site.

Elle développe des liens entre les professionnels et les formateurs afin de garantir la cohérence et la réactualisation permanente de l'enseignement.

Ses diplômes modularisés adossés à un référentiel de compétences permettent d'assurer les passerelles avec la formation tout au long de la vie.

L'EST contribue aux dispositifs d'orientation post-bac de l'Université-Cible et la construction des passerelles.

Les quatre IUT sont en charge du développement de l'EST. La direction de l'EST de Lyon est assurée par l'un des directeurs d'IUT.

Ouverture du pôle à l'international

Le pôle a une activité soutenue à l'international, qui s'appuie sur de très nombreux partenariats existants (Erasmus, etc.), une mobilité importante, dont plusieurs formations à l'international avec un diplôme 100% en langue anglaise. L'objectif est de mettre en commun les forces pour :

- développer le nombre de partenariats en mobilité entrante et sortante, qu'il s'agisse des étudiants et des personnels, afin d'accroître la diversité culturelle ;
- développer une offre de formation attractive, entièrement en langue anglaise, sur le modèle de certains diplômes existants au sein du pôle ;
- développer des formations délocalisées ainsi que des dispositifs de co-diplomation.

Recherche et innovation

En matière de recherche, le pôle STS est structuré en thématiques de recherche pour répondre aux enjeux sociétaux. Les thématiques sont partagées et pilotées par la direction de la recherche du pôle et par les différents laboratoires rattachés au pôle (rattachement principal ou secondaire).

Une politique volontariste d'attractivité pour les nouveaux enseignants-chercheurs est développée.

Le pôle mettra à disposition des unités de recherche ses plateformes technologiques et des moyens spécifiques pour répondre à des problématiques de transfert de technologie université/entreprise.

Les recherches du pôle STS se regroupent autour d'une thématique générale orientée vers les défis technologiques et sociétaux. Cette thématique est "l'industrie du futur" : industrie 4.0, numérique et ses applications en sciences et technologie, sciences et technologie pour la santé, ville durable, information-communication et société.

Afin de construire un écosystème favorable à un travail collaboratif pour l'innovation, le pôle STS contribue à la politique de l'Université-Cible autour de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Il met notamment à disposition ses nombreuses plateformes pédagogiques et technologiques.

Moyens

Outre les ressources propres générées par ses activités académiques, ses actions de promotion et le fort soutien financier du monde socio-économique, le PFR STS dispose de moyens financiers et humains attribués par l'Université-Cible dans le cadre d'un COM pluriannuel. Ces moyens sont mis au service des trois missions fondamentales du pôle.

Animé par une ambition forte pour l'innovation, tant en pédagogie qu'en recherche, le pôle consacre une partie significative de ses moyens propres, en plus des moyens récurrents, pour développer, dans les domaines de ses compétences, des projets originaux, structurants et fédérateurs. La collaboration et l'ouverture à l'international des formations et de la recherche sont les vecteurs de cette politique.

Gouvernance

L'organisation du pôle repose sur un management collégial du pôle, avec une mutualisation des bonnes pratiques et des points forts, intégrant les spécificités de chacun ; un comité de direction dans lequel toutes les entités (formation/recherche) du pôle sont représentées ; un conseil de pôle, instance délibérative, comprenant des partenaires socio-économiques désignés ; un règlement intérieur du pôle, en fonction des compétences définies au niveau central et du niveau d'autonomie du pôle.

Direction du pôle

Le directeur de pôle est désigné par le président de l'Université-Cible, après une consultation du pôle. Il siège au COMEX de l'Université-Cible.

Conseil du pôle

Le conseil est l'organe de décision du pôle. Il est composé au plus de 40 membres et comprend des représentants élus des personnels enseignants et enseignants-chercheurs ; des représentants élus des étudiants ; des représentants élus des personnels BIATSS ; au moins 25% de personnalités extérieures au pôle (issues des milieux socio-économiques du territoire).

Équipe de direction

Le pôle est dirigé par un directeur, entouré d'une équipe de direction qui comprend le directeur adjoint en charge de la recherche, le directeur adjoint en charge de la formation et le directeur administratif du pôle.

Comité de direction

Le pôle se dote d'un comité de direction, regroupant, outre l'équipe de direction, un représentant de chaque structure interne du pôle, le référent étudiant du pôle, le référent personnel du pôle, des chargés de mission et des chefs de service du pôle.

Commission recherche (CR)

La commission recherche est en charge de la répartition des moyens attribués dans le cadre du COM par l'Université-Cible et des moyens propres que le pôle mobilise pour soutenir ses activités de recherche. Pour ce faire, elle s'appuie sur un bureau qui comprend le directeur, le directeur adjoint en charge de la recherche, les directeurs des laboratoires (ou leur représentant) avec un rattachement principal au pôle. Les directeurs des unités de recherche ayant un rattachement secondaire au pôle peuvent être invités aux réunions de la commission recherche.

Commission formation universitaire et vie des campus (CFUVC)

La commission formation universitaire et vie des campus (qui joue le rôle de commission de la commission de la formation du pôle) veille au respect des orientations définies par l'Université-Cible concernant la formation. Elle organise la formation au sein du pôle, suit les différents indicateurs et répartit l'enveloppe des moyens. Elle examine les nouvelles formations et donne son avis, les initiatives des nouvelles pratiques pédagogiques innovantes, les projets étudiants ou des personnels concernant la vie des campus.

Elle comprend le directeur, le directeur adjoint en charge de la formation, les différents chargés de mission par type de formation, des élus enseignants et étudiants.

Liens avec les autres pôles

Par la pluralité de ses thématiques, le pôle STS a de nombreuses interactions avec les autres pôles. Cette porosité peut s'appuyer sur des structures ou commissions mutualisées entre PFR, dédiées aux formations et à la recherche. Une autre piste envisagée serait que les directeurs adjoints recherche des pôles partenaires, moyennant réciprocité, soient étroitement associés à la commission recherche du pôle en étant partie prenante.

09. RATTACHEMENT DES UNITÉS DE RECHERCHE

L'astérisque indique les rattachements principaux qui sont à confirmer. Les rattachements secondaires font l'objet d'un processus de discussion continu avec les unités de recherche.

RATTACHEMENT PRINCIPAL

BIOSCIENCES ET SCIENCES PHARMACEUTIQUES (BSP)	CIRI(*), CRCL(*), CRNL(*), ENES, ICBMS(*), ISC, ISC-L2C2, IVPC, LBBE, LBTI, LBVPAM, LEHNA, LEM, MAP, MMSB, SBRI
DROIT	2IF, CERCRID, CLHDPP, EDIEC, EDP Lyon, ELJ, GRAPHOS, Francophonie Mondialisation et relations internationales
ÉDUCATION ET SPORT	ECP, L-VIS, LIBM(*), S2HEP
INGÉNIERIE	AMPERE, CETHIL, CREATIS, DISP, ERIC, , IMP, LAGEPP(*), , LASPI(*), LBMC(*), LHC, LIRIS, LMC2(*), LMFA, MATEIS
MANAGEMENT AND ACTUARIAL SCIENCES (MASc)	COACTIS, LSAF, Magellan
SANTÉ HUMAINE (PUSH)	BiiGC-EA2521, CARMEN, CRCL(*), CRNL(*), CTO-EA3738, GIMAP, HeSPeR, Homéostasie -EA4174, IMMUNO-EA4130, INMG, LabTAU, LIBM(*), LyOS, NDC-U1213, P2S, PI3-EA7426, SAINBIOSE, SNA-EPIS-EA4607, TAPE, UMRESTTE
SCIENCES ET HUMANITÉS	ArAr, C2P2(*), CEL, CELEC-CIEREC, CERCC, CIHAM, CIRI(*), CMW, CRAL, CRMN, EVS, GATE, HiSoMa, IAO, ICAR, ICBMS(*), ICJ, IETT, IGFL, IHRIM, ILM, IP2I, IRCE-Lyon, IRPhiL, ISA(*), LARHRA, LBM-Cell, LC@ENS, LEM-CERCOR, LGL (incluant LMV@SAINT-ÉTIENNE), LGPC(*), LHCEP(*), LIP, LMI(*), LP@ENS, MARGE, RDP, TRIANGLE, UMPA
SCIENCES, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ (STS)	BioDyMia, ELICO, LAGEP(*), LASPI(*),LBMC(*),LMC2(*)

Glossaire

A

ANR Agence nationale de la recherche
ARS Agence régionale de santé

B

BIATSS Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et santé

C

CA Conseil d'administration
CAVé Conseil académique de la vie étudiante
CCPANT Commission consultative paritaire des agents non titulaires
CE Conseil d'établissement
CFR Conseil de la formation et de la recherche
CFRR Conseil de formation, de recherche de regroupement
CFVU Commission de la formation et de la vie universitaire
CHSCT Comité hygiène, sécurité et conditions de travail
CHU Centre hospitalier universitaire
CIFRE Conventions industrielles de formation par la recherche
CISR Centre inter-établissement pour les services réseaux
CLCC Centre de lutte contre le cancer
CNRS Centre National de la Recherche Scientifique
CoDir Comité de direction
COM Contrat d'objectifs et de moyens
COMEX Comité exécutif
ComUE Communautés d'universités et d'établissements
COS Comité d'orientation stratégique
CPE Commission paritaire d'établissement
CPGE Classes préparatoires aux grandes écoles
CPME Confédération des petites et moyennes entreprises
CRCT Congé pour recherches ou conversion thématique
CRBSP Comité de recherche biomédicale et santé publique
CT Comité technique

D

DD&RS Label développement durable et responsabilité sociétale
DEUST Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DGS Direction générale des services ou directeur général des services
DRCI Département de la recherche clinique et de l'innovation
DU Diplôme universitaire
DUT Diplôme universitaire de technologie

E

ECTS European Credit Transfer Scale
ERC European Research Council
ESPE École supérieure du professorat et de l'éducation
ESR Enseignement supérieur et recherche
EST École supérieure de technologie
ETI Entreprise de taille intermédiaire
EU1C Ecole universitaire de 1^{er} cycle
EUR École universitaire de recherche

F

FR Fédération de recherche
FTLV Formation tout au long de la vie
FUI Fonds unique interministériel

G

GS Graduate School
GST Groupe de suivi de la transformation
GT Groupe de travail
GVT Glissement, vieillesse, technicité

H

HDR Habilitation à diriger des recherches

I

IAE Institut d'administration des entreprises
IDEX Initiative d'excellence
IFÉ Institut français de l'éducation
IFSI Institut de formation en soins infirmiers
IFSTTAR Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'aménagement et des Réseaux
INRA Institut National de la Recherche Agronomique
INRIA Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
INSERM Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
ISFA Institut de Sciences Financière et d'Assurance
ISPB Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
IUF Institut Universitaire de France
IUT Institut universitaire de technologie

L

LabEx Laboratoire d'excellence
LIA Laboratoire international associé

M

MEDEFMouvement des entreprises de France
 MENMinistère de l'Éducation Nationale
 MESRIMinistère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

P

PFRPôle de formation et de recherche
 PIAProgramme investissements d'avenir
 PMEPetites et moyennes entreprises

R

RHRessources humaines
 RMNRésonance magnétique nucléaire

S

SATTSociété d'accélération du transfert de technologies
 SFRStructure fédérative de recherche
 SHSSciences humaines et sociales
 SIDDService interuniversitaire domaine de La Doua
 SIUAPSService interuniversitaire des activités physiques et sportives
 SCSPSubvention pour charge de service public
 STAPSSciences et techniques des activités physiques et sportives

U

UFRUnité de formation et de recherche
 UEUnités d'enseignement
 UMIUnité mixte internationale
 UMRUnité mixte de recherche

Liste des acronymes de pôles de formation et de recherche

BSPBiosciences et sciences pharmaceutiques
 PUSHPôle universitaire de santé humaine
 MAScManagement and Actuarial Sciences/ Management et sciences actuarielles
 STSSciences, technologie et société

